


Vol. 22 n°11 Edmonton, le vendredi 18 mars 1988 24 pages 0,50

Éditorial
de Guy Lacombe

**Comment se fait l'histoire**

Page 4

• *Le but est atteint*



Il aura fallu que les francophones envahissent la salle de délibérations de la Commission scolaire catholique d'Edmonton et qu'on y tienne un «sit-in» pour qu'enfin le gouvernement albertain par sa ministre de l'Éducation accepte de se mêler du fameux dossier Picard. *(Photo Pierre Brault)*

# «Nous mettons donc un terme à notre «sit-in»

**—Frank McMahon**

Page 3

## SOMMAIRE





• *Agriculture*

## Premier paiement de plus de 630$ millions aux céréaliculteurs de l'Ouest

OTTAWA - Le premier paiement versé dans le cadre du Programme spécial canadien pour les grains (PSCG) - Prorogation 1987 a été envoyé aux producteurs de l'Ouest. C'est ce qu'ont annoncé M. John Wise, ministre de l'Agriculture, et M. Charles Mayer, ministre d'État aux Céréales et oléagineux.

Ce programme de 1,1 milliard de dollars a été créé pour compenser en partie la baisse des prix des céréales et oléagineux entraînée par la guerre des subventions entre la Communauté économique européenne et les États-Unis.

«Ce premier paiement, qui s'élève à plus de 630 millions de dollars, va apporter des fonds aux agriculteurs avant les semailles du printemps, c'est-à-dire au moment où ils en ont le plus besoin», a dit M. Mayer.

Ce premier envoi est fondé sur les données fournies par la Commission canadienne du blé. Les producteurs qui irriguent leurs terres sont payés au taux général. Le montant supplémentaire qui leur est alloué pour l'irrigation sera inclus dans le paiement final prévu pour juin.

Les producteurs de cultures spéciales devraient recevoir leur chèque en avril.

Les producteurs qui demandent à profiter du programme pour la première fois recevront la totalité de leur prestation en juin.

Le paiement accordé pour la luzerne de transformation et le miel devrait également parvenir en juin aux producteurs.

On prévoit que la plupart des producteurs qui sont à l'extérieur de la zone régie par la Commission recevront leur premier chèque d'ici à la fin de mars.

Les producteurs qui n'ont pas encore envoyé leur demande ont jusqu'au 16 mars 1988 pour le faire. Les formulaires marqués d'un cachet postal postérieur à cette date ne pourront pas être acceptés.

Les producteurs qui auront reçu d'office un premier versement devront quand même remplir un formulaire de demande et le mettre à la poste au plus tard le 16 mars, faute de quoi ils devront rembourser la somme reçue et le second paiement ne leur sera pas versé.

C'est en juin que le paiement final devrait parvenir aux producteurs qui recevront leur premier chèque ce printemps.

• *Télévision*

## Artistes de chez-nous



**Gaétan Bourdon était l'un des neufs artistes francophones qui ont participé à l'enregistrement de l'émission spéciale de variété intitulée: «Artistes de chez nous» qui sera présentée à la télévision française de Radio-Canada en Alberta CBXFT, le 29 mars à 19h.** *(Photo Pierre Brault)*

• *Budget et programme*

# F.J.A. a besoin de deux employés permanents pour desservir les jeunes dans les régions

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Si elle veut maintenir son rythme de croisière, F.J.A. devra avoir le personnel adéquat pour répondre aux besoins de ses membres et voir au développement communautaire.

C'est du moins ce qui ressort bien clairement de la présentation de la programmation 1988-89 présentée par le président Pierre Bergeron au cours de la fin de semaine du 4 mars dans la capitale provinciale.

«Il est nécessaire d'ajouter à notre personnel au moins deux employé(e)s permanents pour assurer une représentation dans les régions et de permettre de poursuivre avec qualité les dossiers en cours,» disait-il au cours de sa présentation. On sait qu'en mai 1987 F.J.A. n'a pu répondre adéquatement à la demande des jeunes de Calgary pour le maintien en poste de Denise Ouellette comme animatrice jeunesse faute de fonds suffisants. Le directeur général Edmond Laplante avait promis de passer à l'action à l'automne mais encore là manque de fonds. Le travail du maintien du moral des troupes est primordial et le nerf de la guerre est encore et toujours le dollar.

Dans un document de 34 pages, F.J.A. expose son programme et son budget pour le réaliser. On y touche les secteurs suivants: information et formation, éducation, revendication, économie, communication. De plus on y parle des activités comme la rencontre franco-jeunesse, la Clac-au-Lac, l'administration du bureau central, etc. C'est donc un budget totalisant 223 850$ que F.J.A. présente au Secrétariat d'État, confiant que le gouvernement fédéral reconnaîtra enfin le rôle de premier plan que joue F.J.A. dans la francophonie albertaine.

Et comme le disait le président Pierre Bergeron: «Il est juste que le Secrétariat d'État offre les outils nécessaires pour continuer le développement de l'association.»

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1987, le Secrétariat d'État avait souscrit un montant de 99 100$ au programme de F.J.A. comparativement à 92 500$ en 1986. Peut-on s'attendre à une autre augmentation sensible pour l'année 1988-89, qui en fait ne représente même pas l'augmentation de l'indice du coût de la vie?



**Quelque 200 jeunes ont assisté à l'ouverture officielle de Rencontre Franco-Jeunesse II sur les terrains de la Faculté Saint-Jean, lors de cette fin de semaine où les jeunes ont réaffirmé leur fierté d'être Canadien-français.** *(Photo F.J.A.)*

• *15e anniversaire*

# F.J.A. honore ses fondateurs et anciens présidents

PIERRE BRAULT

ST-ALBERT - On dit toujours qu'un anniversaire ça ne s'oublie pas et ça se fête. C'est exactement ce qu'a fait F.J.A. Le vendredi soir 4 mars au club Mocombo de St-Albert.

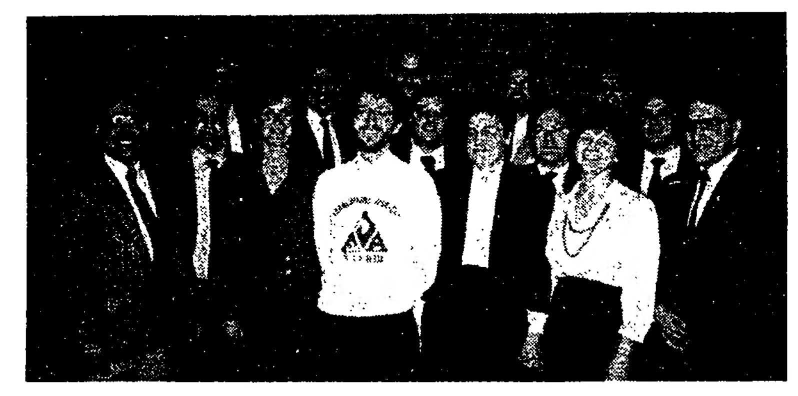
À l'occasion de son 15e anniversaire de fondation, F.J.A. a voulu rendre hommage à ses fondateurs et anciens présidents qui ont mené la barque durant toutes ces années. Plus de 200 personnes ont applaudi le 1er président de F.J.A. M. Daniel Poulin, qui a été le chef de file de cette jeunesse albertaine de plus en plus consciente du rôle important qu'elle est et sera appelée à jouer dans l'avenir de la francophonie albertaine.

Ainsi depuis 1972, quinze jeunes, filles et garçons se sont succédé à la présidence de F.J.A. et ont entraîné derrière eux des milliers de jeunes franco-albertains. D'ailleurs tous ces chefs de file oeuvrent présentement d'une façon ou de l'autre dans la francophonie.

Le président national de la Fédération des jeunes Canadiens français, M. Paul Dumont, lui-même ex-président de F.J.A., a témoigné de sa fierté d'être un jeune Canadien français bilingue, rendant aussi hommage à ses parents pour l'éducation et le support reçus au cours des années. L'assimilation est un mot qui signifie beaucoup pour Paul car il avoue qu'à un moment donnée durant sa jeunesse, il était perdu, se balançait entre les deux langues, cherchant à s'identifier. «F.J.A. m'a aidé à mettre de l'ordre dans mes idées, m'a appris à utiliser et à aimer la langue française et a réveillé en moi cette fierté d'être Franco-Albertain.»

M. Pierre Bergeron, le président sortant, a souligné que «l'implication des jeunes dans les différents dossiers de la francophonie albertaine démontre clairement qu'ils sont sérieux et qu'ils veulent prendre leur place dans cette société franco-albertaine.»

Il apparaît de plus en plus évident que F.J.A. devient un rouage important de la francophonie albertaine et que c'est par elle que passe tous ces revendications pour obtenir ce droit à une éducation répondant aux besoins de la population franco-albertaine.



**1ère rangée, de g. à d.: Paul Riopel (72-73, fondateur), Paul Pelchat (72-73, fondateur) Huguette Grenier-Doré (81-82), Daniel Poulin, premier président en 1972-73, Richard Ulliac (80-81), Agathe Gaulin (73-74), Denis Noël (76-77), Doris Jacques (83-84), Paul Blais (84-85), Patrick Fafard (78-79). 2e rangée dans le même ordre: Pierre Bergeron (87-88), Pierre Lamoureux (79-80), Marc Doré, Paul Dumont (85-87), Yvan Laberge (78-79). Absentes au moment de la photo: Mireille Grenier (82-84) et Suzanne Bujold (72-73, fondatrice).** *(Photo Pierre Brault)*



**De g. à d.: Paul Pelchat, Daniel Poulin et Paul Riopel, fondateurs de FJA avec Suzanne Bujold qui était absente au moment de la photo. 2e rangée de g. à d.: Pierre Bergeron, président sortant et Paul Dumont, président de la FJCF.** *(Photo Pierre Brault)*

## *franco-capsules*

Une collaboration spéciale de J. Louis Fontaine

### La poupée "Cricket" parlera français

Les petits bouts de choux qui sont propriétaires de la populaire poupée "Cricket" possédant des rubans sonores se limitant à deux cassettes exclusivement en langue anglaise pourront voir leur jouet favori s'exprimer également en français. Suite à des interventions d'un membre de l'ACFO régionale du Niagara en Ontario, on apprenait que le distributeur canadien, Playmate Toys de Mississauga, a décidé d'attaquer le problème à la source. Dorénavant, la fabrication des rubans sonores qui sont conçus au Taiwan placera les versions anglaises et françaises sur les deux côtés de la même cassette.

### Zachary Richard publie ses poèmes

Depuis une dizaine d'années, Zachary Richard est connu comme le musicien louisianais qui inventa le "zydeco-cajun-rock", rencontrant un succès populaire en France et au Québec d'abord, en Louisiane ensuite. Compositeur inventif, homme de scène accompli, il travaillait aussi dans une autre dimension, celle de l'écriture poétique. Ses poèmes viennent d'être publiés sous le titre "Voyage de nuit", un cahier de poésie rassemblant des textes de Zachary de la période 1975-1980.

### Les francophones hors Québec "perdent des plumes"

Les francophones hors Québec sont sortis une fois de plus diminués de l'exercice statistique du recensement 1986. En effet, leur proportion passe en cinq ans de 4,9% à 4,5%. Seulement 842,815 personnes vivant à l'extérieur du Québec ont en effet déclaré comme langue maternelle unique ou principale "le français", une baisse autant en proportion qu'en chiffres absolus.

### Le "Pop-Club" d'un océan à l'autre

Un nouveau comptoir postal fort original pour diffuser la musique d'expression française a été lancé récemment par le groupe Fleyfel-Communications à l'intention des francophones hors Québec dispersés aux quatre coins du Canada. Ce service de vente basé à Ottawa qui porte le nom de "Pop-Club" est le "brain child" d'un journaliste qui n'a pas froid aux yeux, l'ami Serge Fleyfel qui a déjà oeuvré dans l'Ouest canadien. INFO:"Pop-Club", il suffit de composer le numéro sans frais 1-800-267-3369.

**À la 3...**

• *Le but est atteint*

# «Nous mettons donc un terme à notre «sit-in» du Bureau central du Conseil scolaire» —Frank McMahon

PIERRE BRAULT

EDMONTON - La ministre de l'Éducation, Nancy Betkowski a décidé d'intervenir personnellement dans le dossier de l'éducation française au niveau secondaire à la Commission des écoles catholiques d'Edmonton.

C'est ce qu'elle a fait savoir dans un communiqué livré par le sous-ministre M. Reno Bossetti lors d'une assemblée extraordinaire convoquée par la Société des parents francophones mercredi dernier le 9 mars.

On sait que lundi soir dernier, les commissaires avaient entériné huit recommandations, quelques heures à peine après que la ministre se soit prononcée contre ces mêmes mesures. Cette décision des commissaires a donc été déclarée nulle et non avenue par la ministre qui a de plus nommé M. Bossetti, médiateur dans ce dossier.

«Nous avons atteint notre but», déclarait immédiatement après cette annonce, le président de la Société des parents M. Frank McMahon. Et il continuait: «Nous mettons donc un terme à notre «sit-in» du Bureau central du Conseil scolaire.»

Cette déclaration a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les 200 personnes qui remplissaient la salle du quatrième étage du Bureau central situé sur la 106e rue à Edmonton.

M. McMahon a tenu, dans un communiqué remis à la presse exprimer ses remerciements et ses félicitations au personnel administratif et de soutien du Bureau central pour la bienveillance et la patience qu'ils ont manifestées durant ces deux jours d'occupation des locaux.


Frank McMahon

«Nous sommes bien conscients que cette situation que nous avons soulevée est très délicate et de nature à soulever beaucoup de passions. Mais le personnel du Bureau central a néanmoins fait preuve de respect à notre endroit. J'espère, ajoutait-il, qu'ils ont senti ce même respect de notre part.

Il faut avouer que le personnel n'a pas eu la vie facile au cours de ces deux journées d'occupation durant lesquelles des centaines de personnes ont défilé dans les locaux de la 106e rue pour réconforter et encourager les participants au «sit-in».

Le «sit-in» étant terminé au grand soulagement de toutes les parties impliquées, il faut maintenant passer à l'autre étape, celle où il faut trouver une solution équitable et répondant aux aspirations de chacune. À ce sujet, M. McMahon s'est dit confiant de pouvoir travailler en collaboration avec les parents qui ont des enfants inscrits dans le programme d'immersion à Picard. Et il ajoutait: «L'A.C.F.A. provinciale qui s'est toujours vivement intéressée au dossier de l'éducation française dans cette province, nous sera d'un grand secours, de même d'ailleurs que ses nombreux contacts en Alberta et dans les autres provinces.»

Il a de plus affirmé sa volonté ferme de travailler avec les représentants de la Commission scolaire des écoles catholiques d'Edmonton sur une base de coopération, laissant ainsi entendre aux commissaires que les parents francophones et la Société des parents ne considéraient désormais dans ce dossier que l'autorité de la ministre, reléguant au second rang l'autorité scolaire locale.

Il a aussi dit qu'il espérait que ce «sit-in» aura fourni une bonne occasion au public de comprendre la situation inacceptable dans laquelle se retrouvent non seulement les parents francophones mais aussi les parents ayant des enfants en immersion française.

• *Conséquences inévitables*

# L'atmosphère à Picard ne sera plus jamais la même

PIERRE BRAULT

EDMONTON - La volonté de la part de toutes les parties impliquées de régler le problème de la séparation des deux programmes: français et immersion française, à l'école secondaire catholique J.H. Picard entraînera inévitablement des conséquences négatives surtout chez la population estudiantine de cette école.

Depuis le début du conflit, lundi soir dernier, l'atmosphère cordial et serein qui caractérisait cette école où cohabitaient francophones et anglophones en a pris pour son rhume. Chacun a son opinion sur le problème et veut l'exprimer. On est pour, on est contre, ont veut la séparation ou on la rejette.

Les étudiants sont conscients de ces conséquences, certains francophones ayant perdu des amis de longue date à cause de leur prise de position et de leur affirmation. Des amitiés de trois, quatre et même cinq ans ont été brisées durant ce conflit et il est bien évident que le malaise persistera tant et aussi longtemps que le tout ne sera pas réglé et même au-delà de cette période. C'est le genre de blessure qui se cicatrise très difficilement à cause des passions qui sont soulevées. Mais c'est le prix qu'il faut payer pour sauver ce qu'ils ont de plus cher, leur langue et leur culture françaises. Ce n'est pas facile.

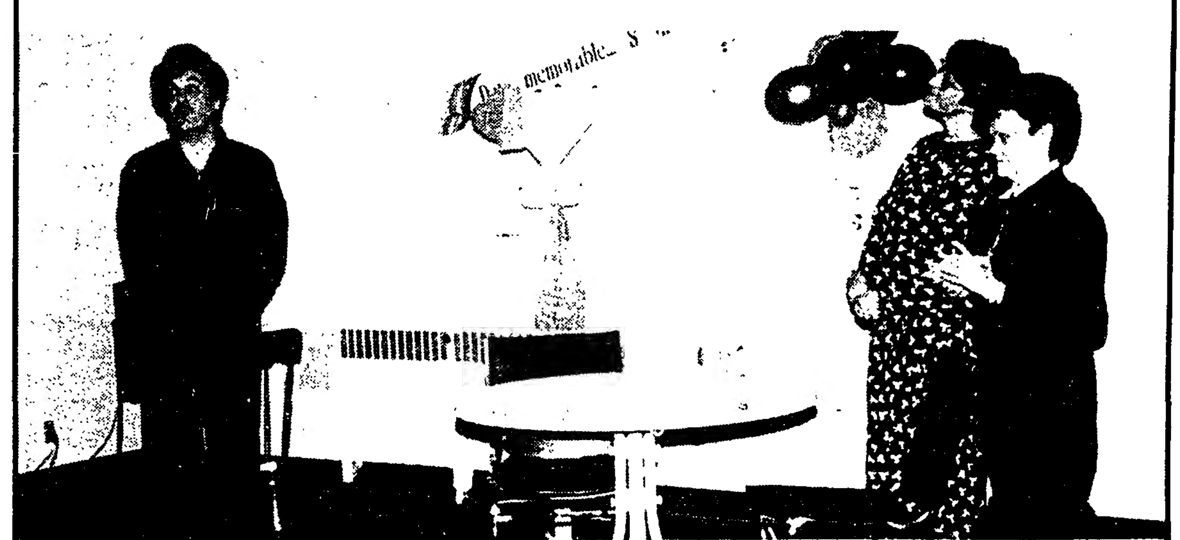
Cette situation dramatique a été portée à la connaissance de la ministre par les étudiants. Cette dernière les a assurés de son entière collaboration dans ce domaine, consciente que cette atmosphère tendue ne favorise pas l'étude en toute quiétude surtout à cette époque de l'année scolaire où les étudiants ont besoin de tout leur temps pour étudier et s'assurer un succès de cette année scolaire. Elle s'est dit prête à se rendre parler aux étudiants de l'école J.H. Picard si le besoin s'en faisait sentir afin de calmer les esprits et expliquer bien clairement la situation.

Cette situation se retrouve aussi chez les enseignants qui sont divisés sur le sujet. Des discussions enflammées ont engendré des prises de bec violentes entre enseignants et étudiants, ce qui n'est rien pour améliorer la situation. Même si la direction le niait ouvertement, il ne faut pas avoir vécu bien longtemps pour réaliser que ces situations font partie intégrante du processus.

Il ne fait aucun doute que les étudiants francophones et ceux de l'immersion ont un rôle actif à jouer dans ce dossier et M. McMahon s'est dit confiant que les étudiants pourront aider à trouver une solution qui fera justice à leurs besoins immédiats ainsi qu'aux besoins des autres qui viendront après eux. Les étudiants et leurs parents devront, selon M. McMahon, faire preuve de grande vigilance et être prêt à appuyer de nouveau la Société si le besoin se fait sentir au cours des prochaines négociations et lors de la rencontre avec la ministre le 31 mars prochain.

En attendant, le mot d'ordre chez les étudiants francophones est bien sûr: gardons notre sang-froid, démontrons un sérieux et une maturité qui nous fera respecter comme adolescents et jeunes adultes faisant partie intégrante du processus de solution de la crise.

## Journée Internationale de la Femme à Edmonton



Doris-Michel Montpetit, Adèle Fontaine et Thérèse Dallaire y sont allés de nombreux dialogues, lors de la manifestation tenue au Centre 82 à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, le 8 mars dernier. Une cinquantaine de dames ont participé à cette soirée. *(Photo Pierre Brault)*

# Le Carrefour provincial ouvrira une succursale à Calgary

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le Carrefour provincial situé à Edmonton et qui se spécialise dans le produit culturel d'expression française dans cette ville et à travers la province par des salons du livre, fait présentement une étude de marché.

On sait que Le Carrefour ouvrira une succursale à Calgary en septembre prochain. Il devient donc fort important pour les dirigeants de ce commerce de bien cerner le marché actuel et potentiel et d'identifier l'emplacement preféré par les différentes clientèles.

Il est déjà prévu que la nouvelle librairie sera située au rez-de-chaussée d'un édifice commercial et qu'elle offrira un choix de produits et de services semblables à ceux offerts actuellement par Le Carrefour d'Edmonton à sa clientèle locale.

Madame Denise Millar de Calgary a été embauchée par le Carrefour provincial pour réaliser cette étude de marché qui se déroulera jusqu'à la mi-avril.

Au cours des prochaines semaines, Mme Millar communiquera avec des francophones et des francophiles de même que des représentants de divers groupes et associations de Calgary afin de les inviter à répondre au questionnaire prévu pour effectuer cette étude et recueillir les données.

Par cette étude Le Carrefour veut s'assurer d'un emplacement favorisant l'achalandage et la vente, car il ne fait aucun doute que les dirigeants veulent à tout prix faire de cette entreprise, un succès financier et de ce fait en assurer la continuité pour plusieurs années à venir.

# Editorial

Guy Lacombe

# Comment se fait l'histoire

Quand Frank McMahon s'est levé debout sur sa chaise le 7 mars dernier et qu'il a clamé aux commissaires des Écoles Catholiques d'Edmonton que leur décision était inacceptable et que les gens ne bougeraient pas de là tant que cette décision ne serait pas changée, une nouvelle page d'histoire a été écrite pour les Franco-Albertains d'Edmonton.

Les quelque 200 personnes présentes à cette réunion du Conseil scolaire catholique d'Edmonton ont exprimé de façon claire et unanime que c'était maintenant fini le temps où l'on pouvait baver publiquement sur la communauté francophone, où le présent et l'avenir des Franco-Albertains d'Edmonton étaient décidés par des étrangers qui n'ont aucune notion de l'histoire de cette province, qui n'ont qu'une vision étroite de la Constitution canadienne et dont la seule réalité est celle des nombres (beaucoup plus d'ailleurs le nombre de votes que le nombre d'étudiants!).

Il y a un an, c'était le député Léo Piquette qui refusait de baisser l'échine devant l'Orateur de la Chambre, cette fois-ci, c'est toute une communauté qui a dit non! Elle l'a dit avec fierté et avec détermination. Cette communauté était composée de parents, de grands-parents, de jeunes gens, d'étudiants, d'enfants même. On y trouvait en outre des enseignants, des curés et des religieuses.

Ces gens avaient participé activement à la pseudo-consultation qui avait précédé cette triste comédie du lundi soir 7 mars. Ils s'étaient rendus à la réunion avec de l'inquiétude, du scepticisme (l'expérience du passé, voyez-vous!), mais quand même avec un peu de confiance. Ils comptaient que le bon sens, la justice, le droit, la bonne foi dans les négociations, tout cela pourrait peut-être jouer en leur faveur cette fois-ci dans cette commission scolaire qui se dit «catholique» et qui débute ses réunions par d'émouvantes prières!

Ils n'en fut rien. Les personnes présentes ont eu honte de leurs commissaires ce lundi soir 7 mars, et elles ont été profondément humiliées et blessées. Et elles ont dit: «Ça, on ne le prend pas!» Et la lettre que leur a fait parvenir la ministre de l'éducation deux jours plus tard leur disait essentiellement: «Ça, vous n'êtes pas obligés de le prendre!»

Leur étonnement a été d'autant plus grand que pratiquement tous les groupes francophones d'Edmonton avaient fait connaître leur opinion aux commissaires en plus des quelque 700 individus qui leur avaient aussi communiqué leur point de vue par lettre, par téléphone ou autrement.

Au cours des prochains jours et des prochaines semaines, il faut s'attendre à lire et à entendre de nouveau toutes ces reng aines qu'on connaît bien. C'est un recours facile pour les petits esprits qui sont dépourvus d'arguments. En voici des exemples bien connus:

- «L'attitude des Franco-Albertains n'est pas chrétienne»
- «Tout ça, c'est le fait d'un petit groupe de fanatiques»
- «Les francophones ne sont pas raisonnables»
- «Ils ne faut pas diviser les gens»
- «Vous demandez trop, trop vite. Il y a des limites»
- «Si on vous accorde quelque chose, ça ouvre la porte à tous les autres groupes ethniques»
- «Il ne faut pas être raciste»

Ces rengaines sont devenues familières. Elles proviennent la plupart du temps d'anglophones mal éclairés ou de francophones qui ont choisi de ne plus faire partie de la communauté franco-albertaine d'Edmonton. Elles peuvent flatter l'oreille et l'entendement d'un certain nombre de bigots, mais les Franco-Albertains n'y prêtent plus attention.

La communauté francophone d'Edmonton s'est engagée sur la route droite de la revendication de ses droits. Les jeunes comme les moins jeunes ont démontré la semaine dernière qu'ils sont capables de respecter les gens et les institutions, mais qu'ils entendent aussi se faire respecter.

L'accent n'est plus mis désormais sur l'obtention de privilèges. Nous voulons et exigeons que soient entreprises les actions que nos communautés ont commandées elles-mêmes. Notre collaboration est assurée dans la mesure où l'on respectera qui nous sommes» **(Les Héritiers de Lord Durham,** Vol. I, p. 118, Ottawa, 1977)..

## Lettres ouvertes

L'Honorable N. Betkowski
Ministre d'éducation
Législature albertaine
Edmonton (Alberta)
T5K 2B6

Madame la Ministre,

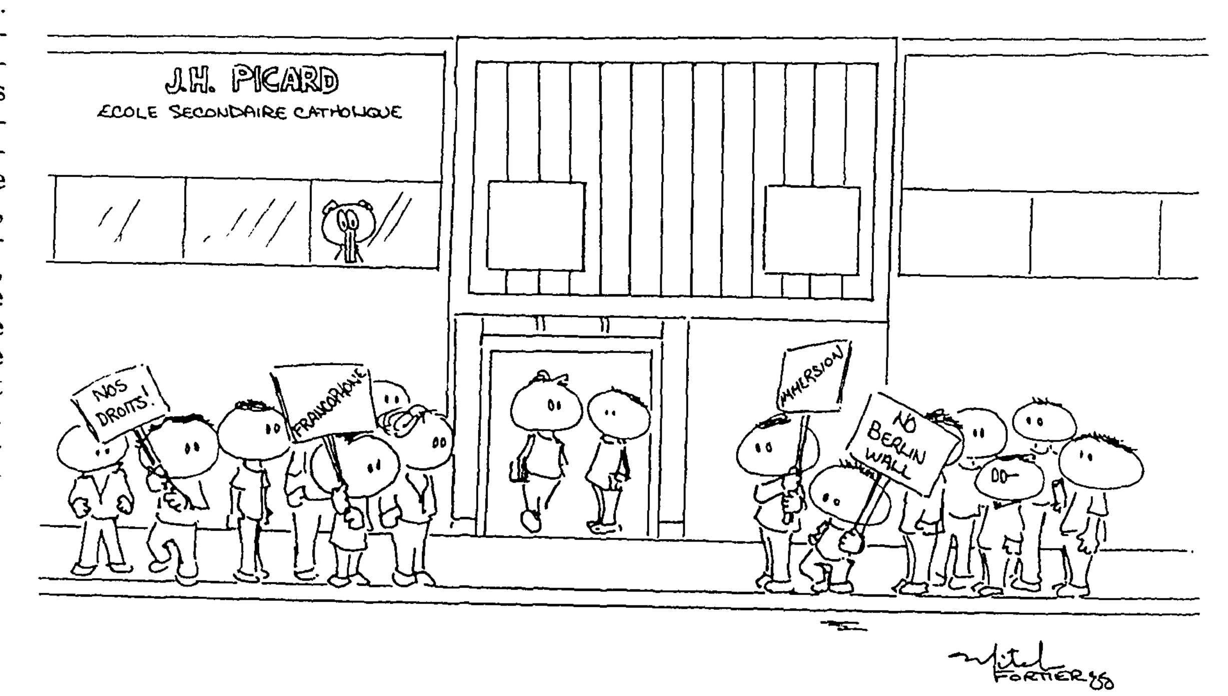
Mes parents ont dû se débattre d'arrache-pieds dès 1930 afin que leurs enfants puissent avoir même une heure pour apprendre le français dans la petite école de campagne. Il s'agissait d'obtenir la simple majorité des votes de la population du district d'école à ce temps-là pour avoir la majorité au bureau des commissaires (chose peu facile). Les anglophones avaient peur de perdre un peu des privilèges dont ils jouissaient. Il y avait encore toute la question de trouver un professeur qui pourrait l'enseigner!

En 1970, j'aidais à mon tour à améliorer le sors de mes enfants en travaillant pour obtenir une école française pour garçons et filles à Edmonton, laquelle leurs permettraient de suivre les mêmes cours supplémentaires que leurs homologues anglophones. Je croyais que l'école J.H. Picard, ouverte en 1972, serait l'école française idéale pour mes enfants. Pas satisfait de demander aux autres d'instruire mes enfants en français, j'y ai enseigné les arts industriels pendant dix ans. Lorsque les règlements provinciaux sur l'éducation en français l'on permis, j'ai adapté les cours pour l'enseigner complètement en français de la huitième jusqu'à la douzième année, et ce sans aucune aide, financière ou autres, du département d'éducation. Je croyais, et j'y suis encore convaincu, que pour bien se connaître comme canadien-français, il faut être dans une ambiance totalement immergée dans le français. Malheureusement, faute de professeurs qualifiés pour continuer ces cours en français, les cours sont maintenant en anglais.

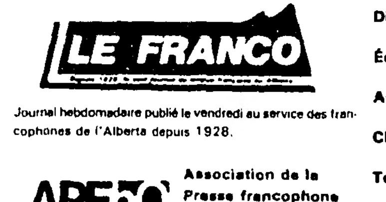
Nous remarquons que nos compatriotes anglophones connaissent bien les avantages d'une éducation dans les deux langues et un grand nombre s'inscrivent dans les écoles d'immersion à travers la province. Même que plusieurs anglophones étaient inscrits au Collège Saint-Jean et à l'Académie Assomption à Edmonton bien avant 1972. Cependant, dans certaines écoles, comme J.H. Picard, ceci a toujours été au dépend des canadiens-

(suite à la page 19)

## Caricature








Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

**Directeur-rédacteur: Pierre Brault**

**Éditorialiste: Guy Lacombe**

**Adjointe-administrative: Micheline Brault**

**Chef d'atelier: Michel Raymond**

**Tech. en photocomposition: Lise Girard**

Toute correspondance doit être adressée à:
**Le Franco**
**10008, 109e rue**
**Pièce 201**
**Edmonton (Alberta)**
**T5J 1M4**
**Tél.: (403) 423-5872**

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

## Nouvelles régionales

*• Belle initiative*

# Formation d'un cercle de filles d'Isabelle à Edmonton

MUGUETTE LIZAIRE

EDMONTON - Quand on arrive de la belle Province et que l'on assiste à une soirée sociale des Chevaliers de Colomb, une question vient naturellement à l'esprit: «Est-ce qu'il existe un cercle de Filles d'Isabelle à Edmonton?

### Pourquoi est-ce question si naturelle pour une québécoise?

C'est qu'au Québec, il semble exister un cercle de Filles d'Isabelle dans presque chaque paroisse et ces dames secondent les Chevaliers de Colomb ou entreprennent des oeuvres charitables tout comme les Chevaliers. Alors rien de plus naturel pour une Fille d'Isabelle de vieille souche comme Mme Madeleine Desrosiers de s'informer et de décider d'agir en réalisant qu'à Edmonton il n'y avait pas de cercle de Filles d'Isabelle.

Pour celles qui connaissent Mme Desrosiers on sait qu'avec elle rien ne traîne. Téléphone en main, elle a communiqué avec plus de 200 dames de notre belle ville pour obtenir 57 noms de dames intéressées à la fondation d'un cercle. Forte de ces réponses affirmatives, elle écrivit à la Régente de son cercle au Québec qui fit démarrer les négotiations et après quelques lettres et appels interurbains, Mlle Jeanne DeMontigny, directrice et organisatrice internationale pour la fondation des cercles hors du Québec, annonça son arrivée pour le vendredi 26 février. Elle désirait rencontrer les dames intéressées et établir un comité provisoire pour la fondation d'un cercle de Filles d'Isabelle à Edmonton.

Cette réunion historique eut lieu à la salle paroissiale de la paroisse Saint-Joachim. Le comité provisoire est composé du Révérend Père Maurice Beauregard, o.m.i., comme aumônier, ainsi que de Mesdames Adrienne Cadrin, Rose-Marie Constantin, Élise Déry, Madeleine Desrosiers et Muguette Lizaire.

Pour toutes celles que le mouvement pourrait intéresser et qui désireraient de plus amples informations, veuillez s'il vous plaît communiquer avec Madame Madeleine Desrosiers au 489-6854.

*• Livre historique*

# Lancement du livre historique «Guy-Ballater-Whitemud Creek»



CÉCILE AUBIN

Le hameau de Guy situé à cinquante-cinq milles au sud de la ville de Peace River, ce qui est à douze milles de Donnelly et du chemin de fer. Les gens qui aujourd'hui traversent la rivière «Little Smoky» en voyageant vers le nord ne peuvent s'imaginer comment le terrain et les distances ont changé durant les cinquante et soixante dernières années. Quand on file sur un chemin goudronné et droit à travers de beaux champs cultivés, il est difficile de concevoir ce qu'était un voyage de vingt ou trente milles en gros wagon cahotant sur roches et souches parfois à travers marais infestés le printemps, l'été et même l'automne par des nués de marinquoins.

Plusieurs des 656 pages du livre bilingue décrivent les conditions de vie de ce temps. Les buts de ce projet qui a duré deux ans sont de faire connaître le courage et la hardiesse des familles qui vinrent s'établir en pleine forêt, sans chemin, sans aucun confort dès 1919, et plus tard. On y trouvera les biographies de plus de quatre cents familles qui ont d'une façon ou d'une autre contribué à transformer ces terres sauvages en une fertile région agricole.

Dimanche, le 20 mars à 14h aura donc lieu le lancement de ce livre à la salle communautaire de Guy. Un court programme sera présenté et un thé sera servi. Bienvenue à tous les intéressés.

*• Éducation personnelle et individualisée*

# La direction de l'école secondaire Notre-Dame propose un nouveau concept d'apprentissage

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - L'Éducation personnelle et individualisée est proposée à l'école secondaire catholique Notre-Dame pour remplacer l'enseignement traditionnel.

Il s'agit en bonne partie de la mise en oeuvre du système d'enseignement expérimenté à l'école Bishop Carroll du Conseil des écoles Catholiques de Calgary.

De plus, on entend utiliser le concept d'apprentissage de l'éducateur américain Charles Letteri. Ce concept veut que l'on enseigne à l'étudiant comment apprendre. Le rôle de l'enseignant est aussi passablement différent. Ce dernier aide l'étudiant à se découvrir, à connaître ses forces, ses faiblesses et à établir les méthodes et styles d'apprentissage qui lui sont propices et suivre son cheminement.

Un groupe de parents, d'enseignants et d'étudiants ont déjà séjourné à Calgary pour examiner sur place le système proposé par la direction de l'école. Il y a déjà eu une session d'information et une autre est prévue pour bientôt.

Les opinions sur le sujet sont partagées et le Conseil scolaire devra trancher la question en avril.

Ce nouveau concept ne s'adresse pas aux étudiants forts et doués mais plutôt aux jeunes qui sont motivés par les études, disciplinés, organisés et bien suivis par la famille.

Les étudiants, enseignants et parents qui ont besoin de cadres et de structures seront dépassés par ce concept d'enseignement.

Le Dr Guy Doll, surintendant-adjoint responsable de l'école Bishop Carroll, des écoles françaises élémentaires et secondaires à Calgary, a déclaré à propos de ce concept: «À Calgary, les étudiants de Bishop Carroll en bonne partie prennent quatre ans pour compléter trois ans de secondaire. Une expérience semblable a déjà été tentée à l'ouverture de l'école secondaire J.H. Picard à Edmonton et on a dû rebrousser chemin.»

Et le Dr. Doll ajoutait: «Personnellement, j'ai eu un de mes trois enfants qui a étudié à Bishop Carroll. Il était le seul à avoir le tempérament et la motivation nécessaire pour réussir dans ce programme d'enseignement continu. Nous avons 700 étudiants sur 25,000 dans ce programme particulier.»

Pour sa part, le Dr John McCarthy, directeur général du système des écoles catholiques de Calgary a déclaré: «C'est un bon programme avec d'excellents résultats, mais aussi dispendieux.»

Personne ne met en doute les avantages et les principes énoncés par les promoteurs, mais plusieurs questions demeurent sans réponse.

- Bishop Carroll s'est avéré un succès, mais il y a eu des années difficiles et tout a failli couler. Le ministère de l'Éducation a dû intervenir.

- Qu'arrivera-t-il aux étudiants et aux enseignants qui ne peuvent pas oeuvrer dans un système individualisé?

- Est-ce que l'école Notre-Dame, qui n'a que trois ans d'existence, a l'expérience, la maturité, le personnel et les matériaux pédagogiques d'apprentissage en français et en anglais nécessaires pour offrir le programme proposé?

- A-t-on préparé adéquatement les intéressés et budgeté généreusement et à long terme pour en assurer le succès?

La réponse à ces questions évitera les embûches rencontrées à Bishop Carroll et à J.H. Picard.

*• Éducation*

# La Faculté Saint-Jean présente à West Cast 88

MARIO BOUCHARD

Du 24 au 28 février 1988, la Faculté Saint-Jean a pris part à West Cast 88 (l'Association de l'Ouest Canadien des Étudiants en Pédagogie) à Victoria en Colombie-Britannique. Mesdames France Levasseur-Ouimet, Jacynthe Moquin et Huguette Magnan ainsi que M. Francis Goupil représentaient l'institution et la Société des Étudiants en Pédagogie de la Faculté.

Ce fut une première expérience de présentation pour la Société. Les étudiants s'affichèrent comme de vrais francophones. Ils étaient très dynamiques, très bien vus et n'ont pas ménagé leurs efforts concernant les relations publiques.

Mme Ouimet a fait porter son atelier sur «La supervision de stagiaires» tandis que les représentants de la S.E.P. ont parlé de la Faculté Saint Jean et tout ce qui touche à la formation d'enseignants francophones.

D'après les commentaires recueillis auprès de Mme Denise Moulun-Pasek (également présente), le groupe d'étudiants en pédagogie a su vendre l'image et le produit de la Faculté Saint-Jean avec efficacité. Il demeure que les participants sont très satisfaits de l'expérience et que le but recherché a été atteint. En présentant ces deux (2) ateliers en français, la Faculté Saint-Jean en ressort gagnante. Son rôle d'institution post-secondaire francophone s'enracine avec force.

L'an prochain, le congrès aura lieu à Calgary. Parions que la Faculté Saint-Jean et la S.E.P. sauront se distinguer encore une fois. Félicitation à nos représentants.

• *Bonnyville en bref...*

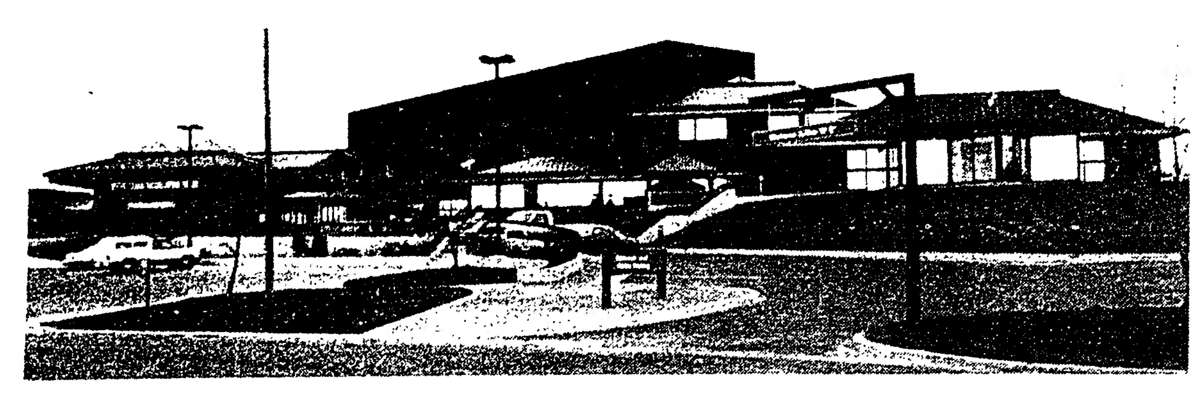
# Bonnyville se paie la tête de son député

LIONEL RÉMILLARD

Environ 250 personnes et 6 ministres du Cabinet Getty se sont amusés aux dépens de l'Honorable Ernie Isley, ministre des Travaux publics et député de la région.

Lors du souper bénéfice pour le Parti Conservateur, les convives ont démontré leur appréciation à Ernest, son épouse et sa famille.

Ses collègues ministres ont profité de l'occasion pour rôtir leur collègue et ceci au grand plaisir de la foule. Le Cabinet était représenté par Neil Webber, ministre de l'Énergie, Al «Boomer» Adair, ministre du Transport, Ken Kowalski, ministre de l'Environnement, Connie Osterman, ministre des Services sociaux et Peter Elzinga, ministre de l'Agriculture.



**Le nouvel hôpital de Bonnyville: «Bonnyville Health Centre»**

## Pas d'avortement à Bonnyville

Interrogé par le journal de Cold Lake en ce qui concerne l'implication de la décision de la Cour suprême sur l'avortement M. Simon Dallaire, administrateur de l'hôpital de Bonnyville a répondu: «Pas d'avortement ici, nous sommes un hôpital catholique. Ce sujet fut abordé lors de la formation du Conseil pour le nouvel hôpital par les représentants de l'hôpital St-Louis et de l'hôpital Duclos et ils partageaient tous la même opinion et philosophie à ce sujet,» d'ajouter M. Dallaire.

## Branchez-vous, chers Conservateurs

Le député fédéral Jack Shields demande au Parti Progressiste-Conservateur fédéral de se prononcer sur la question fort épineuse de l'avortement au Canada. M. Shields, qui s'est opposé à la libération de la loi sur ce sujet, admet que son opposition personnelle ne change en rien la décision de la Cour suprême du Canada.

«Nous devons définir quand un foetus est médicalement et légalement un bébé. C'est ridicule qu'en 1986 il y ait eu 7 000 avortements après six mois de grossesse. Je définis ce geste comme étant un meurtre,» d'ajouter le député d'Athabasca.

## Leadership et dévouement reconnu à l'hôpital

Quelque 80 personnes ont assisté récemment à une cérémonie d'appréciation qui s'est déroulée au nouvel hôpital de Bonnyville appelé «Bonnyville Health Centre».

À la suite d'un concours local, les six pavillons du nouvel édifice ont été décidés à la mémoire de personnes qui ont été des chefs de file et ont fait preuve de dévouement dans les services hospitaliers locaux.

Le président du Conseil, M. Marcel Ducharme et l'administrateur M. Simon Dallaire se firent les interprètes de la communauté pour reconnaître le travail des personnes suivantes: **Sr Eugénie Aucherie,** 98 ans, enseignante et administratrice de 1920 à 1936 et ensuite de 1950 à 1954. Elle était originaire de France.

**Dr. Jean-Paul Bugeaud,** médecin depuis 1958, qui, de plus, a été très actif dans les domaines paroissial, scolaire, culturel et toujours médecin-chef.

**Ossy Ferbey,** qui arriva à Bonnyville en 1941 pour un stage de trois semaines et y est resté toute sa vie. «Il fut un pharmacien sans pareille et vétérinaire à l'occasion.»

**Dr Moïse Severin Sabourin,** médecin, pionnier important comme maire durant de nombreuses années. Il a été l'instigateur du premier hôpital St-Louis en 1929.

**Henrietta Shipley,** infirmière et administratrice et souvent «médecin» quand il fallait attendre trop longtemps pour l'arrivée d'un médecin en traîneau ou en calèche, dans les années 20.

**Léo-Paul Vachon,** qui, de 1953 à 1986 a été l'ingénieur résident responsable du bon fonctionnement et de l'entretien de l'équipement de l'hôpital St-Louis. «Il a été l'homme à tout faire durant 33 ans.»

## Musée proposé par la Société historique

Madame Lise Bureau, présidente de la Société historique, s'est présentée devant le Conseil municipal pour demander 1,4 acres supplémentaires pour la construction éventuelle d'un musée à Bonnyville.

Le Conseil de ville avait déjà consacré deux acres de terre à la sortie est de la ville près de l'édifice WECO, cependant, les nouveaux projets exigent plus d'espace.

• *39e Cabane à sucre*

# Merci aux bénévoles et travailleurs(euses)

Quand vient le temps de remercier tous les gens qui ont participé à ce grand rassemblement de la francophonie albertaine, il est difficile de les nommer tous individuellement puisqu'il faudrait mentionner plus de 300 personnes.

J'aimerais quand même souligner le magnifique travail fait par certains.

La Girandole, Les Étincelles, Les Crépuscules, Les Alouettes et Les Tourbillons de St-Paul pour leurs danses enlevantes. Merci.

Gilbert Parent et son équipe pour leurs spectacles toujours appréciés et pour avoir animer joyeusement le concours de sciottage. Merci.

La Chorale Les Chantamis pour leur bonne humeur et leurs belles voix. Merci.

Le théâtre du Coyote pour leur spectacle de clowns. Un réel enchantement pour les enfants. Merci.

Beauregard pour sa musique qui a soulevé les jeunes. Bravo!

La Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton ainsi que les étudiants de J.H. Picard qui ont su nous faire rire. Un merci tout spécial à Yves Turbide et Gilles Denis.

Merci à l'abbé Sévigny qui a accepté de célébrer la messe ainsi qu'à madame Marcelle Koziak, Irène Demers, madame Cécile Daigle, organiste, monsieur Léonard Rousseau, directeur du chant, les lecteurs: monsieur Maurice Gosselin et madame Aline Savoie de même qu'à monsieur Michel Gosselin, madame Nicole Savoie et madame Joëlle Roy.

Les Chevaliers de Colomb 4e degré Assemblée Jacques Cartier qui ont procédé à la levée du drapeau canadien et franco-albertain. Merci.

Merci à monsieur Thomas Lamontagne et sa famille qui ont prépare ce produit collant et doré dont tous ont apprécié le goût sucré.

Aux Richelieu et à monsieur St-Gelais qui ont servi la tire ainsi qu'à monsieur Deni Lorieau et ses fils qui nous ont aidé jusqu'à la fin. Merci.

Merci à Francophonie Jeunesse de l'Alberta pour avoir organisé le spectacle d'artistes amateurs et bravo à tous les chanteurs et musiciens qui ont bien voulu se produire devant nous. Merci F.J.A. pour le mini-bus qui transportait les personnes âgées.

Les Scouts et Guides qui ont animé le feu de joie et réchauffé l'atmosphère de cette fin de journée. Merci.

Mamowapik et les étudiants en théâtre de Maurice Lavallée qui nous ont présenté une petite pièce rappelant l'histoire du Fort Edmonton et des Franco-Albertains. Bravo!

Le Ciné-Club pour enfants et l'O.N.F. pour la présentation de courts films. Merci.

À l'atelier de bricolage: Julie Ouellette, Manon Tardif, Christine Bouchard et Joanne Lamoureux pour les jolies choses que vous avez fait faire aux enfants. Bravo!

Pour tous les petits visages coloriés et bariolés qu'on a vu sur le site. Merci à Lysianne Lautru, Laura de La Salle, Ginette Duguay, Jacinthe Moquin, Denise Rioux-Lévesque, Joëlle Roy et tous les autres qui ont maquillé les enfants.

Nos interprètes historiques qui ont bien voulu être présents pour nous en apprendre davantage sur notre histoire: Hélène Russel, Anne Paquet-Béland, Laura Hoskyro, Kerry Hull, Isabelle Emard, Roch Leblanc et Pearlan Reichwein. Merci.

Les Chevaliers de Colomb qui ont distribué les programmes et déchirer les billets à l'entrée. Merci.

Tous les gens qui ont vendu des billets et des produits d'érable à l'entrée. Merci.

Merci à monsieur Magnan et tous les aînés qui sont venus au Kelly's Saloon.

Merci aux personnes qui ont accueilli les dignitaires et tous spécialement à notre présidente Madame Adrienne Bernard qui a présidé la cérémonie.

Merci au comité de spectacles qui a organisé la soirée cabaret avec Beauregard et s'est occupé du groupe durant leur séjour à Edmonton.

Pour les bonnes tourtières et les pâtés à la viande, merci à Frenchy's Deli.

Pour les croissants et les crêpes. Bravo! Amandine.

Pour le bon pain chaud, merci à la Boulangerie de Beaumont.

Au Jasper House Hotel pour le brunch. Merci.

Pour les bonnes tartes au sucre, merci à JEF.

Merci à tous les gens qui ont travaillé aux kiosques: le Cercle d'artisanat de St-Joachim, les Amis du Fléché, Esprit-Jeunesse, Sprintprint, madame MontPetit, madame Ouellette, André Healy, René Rivard, École Maurice Lavallée, l'Éducation permanente, l'École St-Thomas d'Aquin, Parents for French et les étudiantes de AVC.

Merci aux personnes qui ont animé le souque-à-la-corde, les courses en sac de jute et le rallye.

Merci à Guy pour ses dessins pour les enfants et pour son soutien tout au long de ces mois d'organisation.

Les mascottes et les clowns dans les rues. Bravo!

Merci à Radio-Canada et CHFA pour la bonne soupe aux pois et pour avoir pris soin des enfants perdus.

Merci à tous les médias qui étaient présents sur place pour couvrir l'événement.

Merci au Fort Edmonton et à leurs employés pour leur aide tout au cours de cette journée.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement tous les employés de l'A.C.F.A. qui ont été une aide inestimable: Agathe Gaulin, Sylvie Garnier, Elda Savoie, France Leblond et Yvan Beaubien.

Je garde pour la fin la présentation du Comité de la Cabane à sucre. Individuellement, ils sont, chacun d'eux, des gens en or et ensemble ils formaient une équipe formidable: la présidente, Huguette Grenier-Doré, vice-président, Pierre Bergeron, secrétaire, Rita Wesley et le reste de l'équipe: Lydia Roy, Carmen Sylvain, Johanne Turcotte, Agathe Gaulin, Bernard Douville, Roméo Bruneau et Ron Guénette.

À tous ces gens qui je n'ai pu nommer qui nous ont prêté main forte, je dis merci!

La 39e Cabane à sucre c'est la réussite de tous ces groupes et ces bénévoles qui se sont impliqués.

Enfin, merci à vous, cher public, à tous ceux qui ont participé à cette grande fête de la francophonie qui témoigne que notre culture est bien vivante.

Ce n'est qu'un au revoir. À la 40e.

Suzanne Rioux
Coordonnatrice

• *Rue Hull (99) St*

# Une rue bilingue à Edmonton

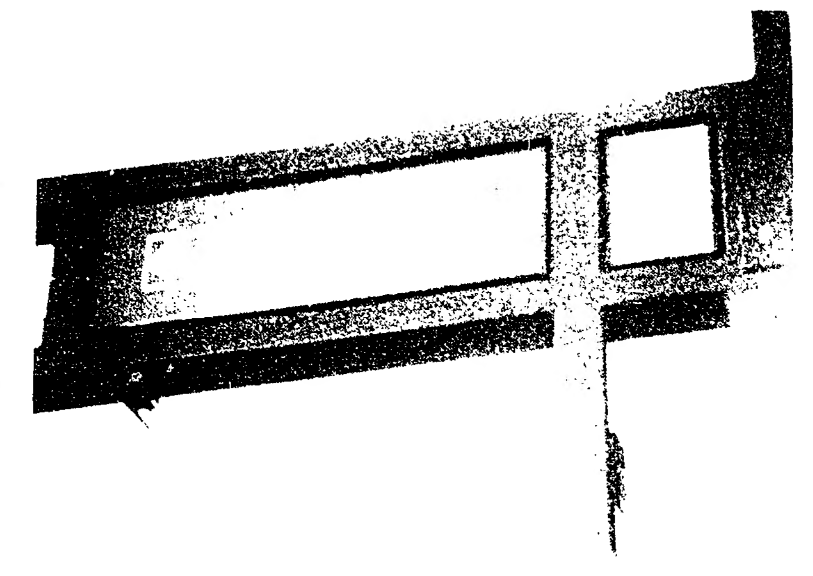
MARIO BOUCHARD

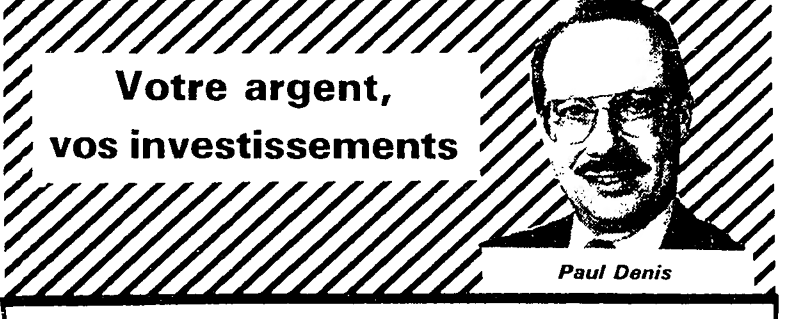
Oui, cest vrai. Il y a bel et bien une rue identifiée en anglais et en français à Edmonton. Quelle rue et à quel endroit? En plein centre-ville, sur l'avenue Jasper, et c'est la 99e rue. Cette rue s'identifie comme suit: Rue Hull (99) St. Quelle en est la raison? C'est qu'à l'été 1987, la ville d'Edmonton présentait les Jeux du Klondike et la ville québécoise «Hull» y prenait part. Après la tenue des jeux, les villes de Hull et d'Edmonton décidèrent, chacune, de nommer une de leurs rues en l'honneur de l'autre ville. Cela s'est fait en août 1987.

J'ai rejoint Mme Agathe Gaulin de l'A.C.F.A. à ce sujet. Elle me fit part que F.J.A. avec M. Denis Vincent en tête, veut obtenir un nom francophone pour la 91e rue. Cette dernière représente l'artère francophone principale de la ville et on veut la rebaptiser au nom de «RUE GABOURY» Pourquoi? Mme Marian Gaboury, la grand-mère de Louis Riel, fut la première femme blanche à venir dans l'ouest canadien. Ça serait une belle reconnaissance pour les Franco-Albertains.

On sait que présentement que deux (2) cartiers portent des noms francophones à Edmonton: Laperle (dans l'ouest de la ville) et Garneau (près de l'Université). L'A.C.F.A. pense à un projet pour créer une zone francophone au Fort Edmonton. Pour cela, il faut l'appui des gens: en parler au travail et dans la communauté; et s'impliquer activement et écrire des lettres d'appui. Mme Gaulin disait qu'il faudrait davantage valoriser «le lobbying» qui se fait auprès des gens anglophones par les Franco-Albertains.

Qu'en est-il de la démarche faite par F.J.A.? Le comité des noms de rues de la ville d'Edmonton a été contacté. Le comite a fait part de la demande au conseil de ville. Et maintenant, le nom est à l'étude par le même comité des noms. Une réponse devrait être rendue au printemps 1988. Si ce projet vous interesse, n'hésitez pas à apporter votre appui à F.J.A.






## Après l'actif, voyons le passif

L'étape fondamentale à franchir avant d'entreprendre un judicieux programme de gestion financière personnelle consiste à déterminer exactement sa situation financière actuelle.

Pour ce faire on doit dresser un inventaire de tous ses éléments d'actif et de passif. Dans la chronique précédente, nous vous avons indiqué ce que contiendrait un tel inventaire. Il vous a donc été possible de constater l'importance de vos actifs.

Or, le moment est maintenant venu d'accomplir la pénible tâche qui consiste à compiler une liste de tous vos éléments de passif, c'est-à-dire de vos dettes. Allouez suffisamment d'espace sur votre feuille de travail pour deux séries de chiffres: la première colonne devrait s'intituler «Montant dû» et la seconde, «Versements mensuels».

### Le passif

Le passif se divise en quatre grandes catégories: les hypothèques, les emprunts, les comptes à payer et les autres dettes.

Commencez d'abord à énumérer vos hypothèques en précisant pour chacune le type, le créancier, le taux d'intérêt ainsi que les dates de renouvellement et de remboursement. Inscrivez à côté le montant du principal qui reste à payer, puis les mensualités versées aux créanciers hypothécaires.

Passez ensuite aux éléments de la prochaine catégorie, les emprunts, qui sont normalement contractés pour divers motifs, par exemple pour acheter une voiture ou des meubles, pour des raisons personnelles ou commerciales, pour effectuer des placements ou pour consolider des dettes. Indiquez le montant dû à l'égard de chaque élément ainsi que celui des mensualités.

La catégorie suivante, les comptes à payer, inclut notamment les achats à crédit, les comptes de crédit renouvelable, les factures en souffrance et les impôts, le cas échéant.

Comme dans le cas des emprunts, inscrivez le montant dû et celui des mensualités pour tous les comptes à payer.

Finalement, dressez la liste de toutes vos autres dettes, que ce soient des dettes familiales ou personnelles, des garanties que vous avez données ou d'autres formes d'obligations financières que vous avez contractées. Si vous avez accepté d'être cosignataire d'un emprunt fait par un «ami», vous pourriez avoir à assumer cette obligation si ce dernier s'y soustrait en quittant la ville à la brunante.

Voici enfin venu l'instant de vérité: additionnez tous les éléments de passif. La différence entre votre actif et votre passif correspond à votre **valeur nette.**

Votre prochain défi consistera à établir sur une base mensuelle par quelle mesure vos revenus exèdent vos dépenses, le cas échéant bien sûr.

# Arts et spectacles

• *Danse folklorique*

# «Les Blés d'Or aux XVe Jeux Olympiques de Calgary»

SYLVIE DASSYLVA ET
CLAUDETTE JULIEN

Les Blés d'Or de St-Paul ont remarquablement bien brillé, lors des cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver, samedi le 13 février à Calgary. Bien que théoriquement, ils ne soient pas considérés comme une troupe de danse professionnelle, Les Blés d'Or ont dansé simultanément, lors de ce spectacle historique, avec deux autres troupes de danse folklorique soit, Les Danseurs de la Rivière Rouge du Manitoba et Les Sortilèges du Québec, troupe professionnelle Montréalaise. Ils nous ont donc prouvé que la pratique dépasse souvent la théorie et ils ont dignement représenté tous les Franco-Albertains.



**Les Blés d'Or lors d'une pratique pour les cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques de Calgary. On a pu les voir au petit écran le 13 février dernier.**

C'est avec enthousiasme et fébrilité que Les Blés d'Or ont mis le cap sur Calgary pour y vivre la dernière étape avant l'ultime performance. Arrivés au McMahon Stadium lundi soir, Les Blés d'Or ont été très bien accueillis par le comité organisateur des Olympiques, qui s'était occupé de trouver des familles d'accueil enchantées d'offrir l'hospitalité calgarienne. Mais l'horaire n'était pas de tout repos pour nos athlètes culturels. Dès le lendemain, après l'essai des costumes pour les retouches finales, ils ont dû braver le froid qui les attendait de pied ferme. Ainsi, Jacques Lemay directeur artistique des cérémonies d'ouverture a dirigé les trois ensembles folkloriques vers une chorégraphie de groupe parfaite.

Jeudi avait lieu la répétition générale revêtant un caractère spécial puisque pour celle-ci, tous avaient enfilé le costume. De plus, cette générale a été filmé pour l'éventualité où il y aurait impossibilité de la télédiffuser en direct. Toutefois, la cérémonie a eu lieu comme prévu et Les Blés d'Or se sont produits devant une foule de plus de 60 mille personnes, au McMahon Stadium, sans compter tous les téléspectateurs.

Pour les anciens membres des Blés d'Or, ils n'en n'étaient pas à leur premier spectacle de cette envergure puisque la troupe a déjà participé à l'ouverture des Jeux du Commonwealth, à Edmonton en 1978 et à plusieurs tournées soit en France, Irlande, Nouveau Brunswick, etc... Cependant, plusieurs d'entre eux en étaient à leur première représentation. Ceux-ci ont donc pu découvrir la sensation inexplicable de l'artiste devant son public. Mais le spectacle terminé, la nervosité envolée, ces danseurs étaient d'autant plus satisfaits du gros défi qu'ils venaient de réaliser.

C'est donc avec fierté que nos Blés d'Or sont revenus au bercail gardant en mémoire cette expérience inoubliable et rapportant dans leurs bagages, un certificat et un médaillon soulignant leur participation aux XVe Jeux Olympiques d'Hiver de Calgary. Nos athlètes folkloriques sont donc maintenant tout feu tout flamme pour affronter d'autres défis!

• *Théâtre*

# Le Cercle Molière en tournée dans l'Ouest canadien

ST-BONIFACE (MAN.) - Le **Cercle Molière,** la plus ancienne troupe de théâtre au pays, partira sous peu en tournée des provinces de l'Ouest. La tournée prendra fin à Ottawa en mai. Cette tournée est subventionnée par le Service de paie **Comcheq** et l'**Office des tournées** du Conseil des Arts du Canada.

**Le Voyage du train,** de l'auteure belge **Claudine Dailly,** est un conte enchanteur, tissé de mélodies charmantes et présenté dans un décor éclatant de couleur.

Le petit train en a marre! Marre de faire le même trajet, marre d'endurer le chef de gare marabou et marre de supporter les mêmes passagers plaignards jour après jour. C'est pourquoi il décide de sauter les rails et de réaliser son rêve d'aller à la mer. En route il rencontre une vache qui adore la limonade, un canard qui en a marre de sa mare, et les enfants, Gaston et Joséphine qui voyagent avec un... poisson rouge.

Le spectacle, mettant en scène trois comédiens-musiciens-chanteurs, est destiné aux élèves de la maternelle à la troisième année. Présenté à travers le Manitoba en 1987, **Le Voyage du train** a connu un immense succès auprès des jeunes, qui sont tombé sous les charmes du conte, et les instituteurs, qui ont vanté ses qualités éducatives.

La mise en scène est d'**Irène Mahé.** La distribution comprend **Claude Dorge, Janique Hébert** et **Roger Rey.** Les décors et costumes sont signés **Joan Murphy.** La chorégraphie est de **Toni Scinocca.** La direction musicale a été confiée à **Gérard Jean.**

L'équipe visitera la Colombie-Britannique du 22 février au 18 mars, l'Alberta du 21 au 31 mars et la Saskatchewan du 11 au 22 avril. La tournée se terminera à Ottawa, au Centre national des arts, avec des représentations du 3 au 20 mai.

La tournée de la Colombie-Britannique a été coordonnée par la troupe de la Seizième et celle de la Saskatchewan par la Commission culturelle fransaskoise.

• *La Belle au Bois Dormant*

# Une autre belle réalisation pour le Théâtre Français d'Edmonton

MARIO BOUCHARD

C'est lundi le 29 février que les classes de 7e et 8e année de l'École Ste-Croix se rendaient à la Faculté Saint-Jean pour assister à la présentation de la pièce de théâtre «La Belle au Bois Dormant». Cette histoire se situe au niveau d'une princesse de 16 ans qui est frappée d'une malédiction souhaitée par la plus vieille des deux (2) fées (la sorcière pourrait-on dire).

Bien qu'un peu enfantine, cette pièce du célèbre Charles Perrault, et adaptée par M. Pierre Bokor du T.F.E., a su agréablement divertir élèves et enseignants. Parfois, on prend un ton sérieux, ou encore inquiet ou mieux, on se laisse prendre au jeu des acteurs qui savent nous faire rire dans quelques scènes bien jouées (en particulier) par Keith Adamson et Louise Giroux.

Les acteurs offrent une bonne performance par des gestes brusques, discrets, violent et gracieux qui se mêlent bien aux caractères des personnages, aux jolis décors et à l'environnement bien exploitée par un matériel d'époque (1697). La pièce y gagnerait énormément si elle était jouée sur une scène plus grande. Parfois, on sent les acteurs emboîtés dans leurs gestes lorsque tous sont réunis sur le plateau. Et le fait que quelques acteurs changent de costumes devant l'audience, ça permet, toutefois, de constater aux gens que ces artistes doivent être polyvalent de métier et savoir organiser leurs interventions dans le temps.

Les actes s'enchaînent en douceur avec l'arrière scène illuminée et laissant voir une peinture reliée à l'intrigue. Les bruits de fond (trompette) et les voix des arbres ressortent merveilleusement bien à travers l'action soutenue. L'éclairage à différentes intensités nous en met plein la vue et s'adapte bien aux situations exploitées. Les costumes correspondent agréablement bien aux quelques 20 rôles assurés par les sept (7) acteurs. Les chorégraphies donnent un sens de légereté à la pièce et cela à des moments propices. Ce qui assure un bon équilibre.

Concernant les acteurs: Colleen Rathwell (la Reine) s'identifie bien à la mère protectrice qui chérie son enfant. Robert Marchand (le Roi et Prince Charmant) assure l'équilibre entre les différents personnages de la pièce par son autorité et son allure de charmeur. Les deux (2) fées, Caron Haddock et Marie Laporte) savent nous tenir en haleine. Mais la mauvaise sorcière (sait bien s'y prendre pour causer des problèmes et ajouter du piquant dans l'air. Louise Giroux (La Belle au Bois Dormant) est comme une gracieuse feuille emportée par le vent. Et sa curiosité lui coûtera un sommeil d'un siècle qui s'ouvrira avec grand plaisir sur un second souffle pour la pièce. Pierre Dery (le page) ferait un bon candidat pour les films d'émotions. En plus, il sait jouer le maladroit avec force. Puis Keith Adamson (le docteur, le serviteur, l'arbre et le guide en forêt), c'est le plus amusant. Il semble si à l'aise dans n'importe quel rôle qu'il sème le rire dans l'assistance. Il se donne tout entier car ça lui paraît si naturel.

Une faiblesse, remarquée par les gens, prend place à certaines occasions dans le ton de la voix de Colleen Rathwell c'est sourd et ça frustre le spectateur à la longue. Aussi, à quelques reprises, lorsque Caron Haddock et Keith Adamson font la lecture du livre dans l'escalier, ils se sentent un peu nerveux et articulent difficilement des mots servant à situer l'action à venir.

Malgré tout, cette pièce mérite amplement d'être vue. Les 90 minutes passent très rapidement et, en aucun temps, l'action ne laisse à désirer. Tout comme certains élèves, vous sifflerez peut-être lorsque vous verrez le beau prince charmant embrasser la jolie demoiselle royale.

L'équipe de M. Pierre Bokor a encore une fois réussi un magnifique travail pour la colonie artistique francophone. Votre présence sera la plus grande marque d'appréciation envers cet organisme.








# La Société de Parents des Écoles Francophones d'Edmonton exprime sa reconnaissance

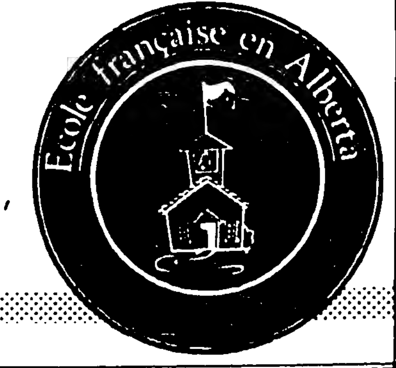
La Société de Parents des Écoles Francophones d'Edmonton tient à remercier très chaleureusement, toutes les personnes qui ont participé, ou qui ont témoigné leur solidarité, lors des événements qui se sont déroulés les 7, 8 et 9 mars 1988 et les journées précédentes.

**Sans votre appui rien n'aurait été possible, encore une fois mille mercis.**

La Société de Parents des Écoles Francophones d'Edmonton tient à remercier spécialement:

**L'Association Canadienne-Française de l'Alberta**
**L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton**
**La Fédération des Parents Francophones de l'Alberta**
**Francophonie Jeunesse de l'Alberta**
**La Société des Acadiens de l'Alberta**
**Claudette Roy**
**Simone Doucette**
**Sr Alice Trottier**
**Le restaurant Amandine**

Et tous ceux dont on oublie le nom, mais dont on oubliera jamais le dévouement, et les bonnes choses qu'ils nous ont apportées.



• *Cinéma*

# La Course des Amériques: 182 jours d'aventure

De 1978 à 1984, «La Course autour du monde» puis «Le Grand Raid «Le Cap - Terre de Feu» ont permis à plusieurs jeunes Canadiens de découvrir le monde en découvrant le cinéma, vivant des aventures captivantes qu'ils partageaient avec un public fidèle, semaine après semaine. C'est dans cet esprit que la Télévision de Radio-Canada est fière de lancer **La Course des Amériques,** une série produite en collaboration avec l'Office national du film du Canada, dans laquelle on suivra 8 concurrents canadiens, âgés de 18 à 25 ans, partis à l'aventure entre la terre de Baffin et la Terre du Feu.

**La Course des Amériques** représente un défi unique pour tous les jeunes qui ont soif de découvertes et de communication. C'est également un défi plus accessible que par le passé. En effet, 8 candidats seront retenus alors qu'auparavant, seuls deux Canadiens prenaient par à «La Course autour du monde». D'autre part, les concurrents seront en compétition pour des prix plus alléchants que jamais: 1. un engagement d'un an à titre de réalisateur ou réalisatrice à l'ONF; 2. une bourse d'études en cinéma ou en télévision d'une valeur de 10 000$; 3. 5 000$ en argent. Un Prix du public de 2 000$ en argent sera aussi décerné. Les téléspectateurs pourront voter pour le concurrent de leur choix en remplissant le coupon publié chaque dimanche dans La Presse.

Les conditions de participation sont sensiblement les mêmes que celles de «La Course autour du monde». Un changement important toutefois. Alors que la course internationale était fermée à tous ceux qui avaient complété un an ou plus d'études en communications ou cinéma, seuls ceux qui sont de vrais professionnels de l'audio-visuel ne pourront s'inscrire à **La Course des Amériques.**

Il est bon de rappeler ici que l'expérience de «La Course autour du monde» a démontré que l'absence de formation ou d'expérience en cinéma ne constitue pas réellement un handicap. C'est d'autant plus vrai pour **La Course des Amériques** où les reportages seront tournés en vidéo. Tous ceux qui veulent se lancer à l'assaut du continent, qui sont dotés d'un bon sens de l'observation et qui savent bien s'exprimer, ont de bonnes chances d'être retenus. Il ne faut donc pas hésiter à s'inscrire si on est vraiment tenté par cette aventure.

À partir des dossiers reçus, on retiendra 40 candidats pour entrevues, puis 16 demi-finalistes dont les films, constituant les deux premières émissions de la série, serviront à déterminer les 8 partants. Ces concurrents seront invités à réaliser un autoportrait avant de partir à la fin de septembre, pour revenir à la fin de mars. Au cours de leur périple de 26 semaines, ils tourneront 23 reportages de 3 à 4 minutes chacun. Trois sujets devront être filmés au Canada et on ne pourra tourner plus de deux sujets dans un même pays d'Amérique latine. Chaque concurrent recevra un budget de voyage de 4 000$ et une allocation hebdomadaire de 400$ pendant son périple.

Les détails concernant l'animation, le jury, etc. de l'émission d'une heure qui sera diffusée cet automne à la Télévision de Radio-Canada, seront annoncés plus tard. Précisons seulement que chaque semaine on diffusera 7 reportages qui seront notés par les juges.

Ainsi, grâce à la Télévision de Radio-Canada et à l'Office national du film, **La Course des Amériques** représente un encouragement certain pour la relève cinématographique et journalistique, en plus de permettre à notre public de découvrir mille-et-un visages des trois Amériques à travers un regard neuf et diversifié.

Rappelons en terminant que tous ceux et celles qui voudraient participer à la Course peuvent obtenir un dossier de candidature en écrivant à l'adresse suivante:
La Course des Amériques
Société Radio-Canada
C.P. 6000
Montréal (Québec)
H3C 3A8

ou en téléphonant au (514) 285-3830. Nous acceptons les frais d'appel.

La date limite pour le retour des dossiers est fixée au 18 mai 1988.





• *Bourses d'études*

## Des corporations nationales aident à former des journalistes francophones hors Québec

OTTAWA - Pour la première fois de son histoire, la Fondation Donatien Frémont offrira cette année de bourses d'études en coopération avec des grandes entreprises nationales. Les bourses de la Fondation sont destinées à la formation de journalistes dans les communautés francophones hors Québec. On estime qu'elles répondent ainsi à un besoin vital pour l'avenir même de ces communautés.

Pour l'édition 1988-89 du programme, Pétro-Canada, la Banque Nationale et Québécor ont financé trois nouvelles bourses. Leur participation au programme s'étendra d'ailleurs sur plusieurs années.

D'autres organisations, dont la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le Groupe CSL et Maclean Hunter, ont également contribué des sommes substantielles aux fonds de la Fondation. Elles lui permettront d'offrir encore d'autres nouvelles bourses.

Depuis 1981, la Fondation a octroyé plus de $100 000 en bourses à travers le Canada. Jusqu'à maintenant, ses efforts étaient financés presqu'exclusivement par les journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec. En recherchant de nouveaux associés, elle espère pouvoir augmenter sensiblement la portée de son programme.

Les bourses 1988-89 seront octroyées au courant de l'été. Les demandes seront acceptées jusqu'au 1er juin. Tous les détails et les formulaires de demande sont disponibles auprès des journaux de l'APFHQ, des bureaux d'aide aux étudiants et du bureau de la Fondation, à Ottawa.





**Lors de la 39e Cabane à sucre, l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton a tenu a reconnaître le travail des bénévoles. Ainsi la présidente Adrienne Bernard a remis à Gertrude et Léo Charest des souvenirs tangibles dont un magnifique bouqut à Gertrude et une ceinture fléchée à Léo. Le couple Charest et leur famille sont impliqués depuis de nombreuses années dans l'organisation de cet événement annuel. De g. à d.: Adrienne Bernard, présidente de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, Les Young, leader parlementaire du Parti Conservateur provincial, Hilaire Fortier, Bruce Campbell, Léo Piquette, Léo Charest, Lydia Roy, Gertrude Charest et M. Straut.**

• *Théâtre*

# Le Cercle Molière, membre important de la communauté culturelle canadienne

ST-BONIFACE (MAN.) - Le Cercle Molière a été fondé en 1925 à Saint-Boniface (Manitoba) par un groupe de gens passionné du théâtre français.

À travers les années, le Cercle Molière s'est assuré une place importante dans la communauté culturelle canadienne en s'établissant une réputation enviable de qualité excellente.

Le Cercle présente une gamme variée de genre de théâtre, allant du classique au contemporain, d'auteurs canadiens et étrangers.

Depuis une quinzaine d'années, le C.M. a pu présenter des pièces d'auteurs manitobains, fait qui mérite autant plus d'admiration lorsque l'on constaste que la troupe évolue dans un milieu minoritaire.

Toujours conscient de l'importance d'éveiller tôt l'amour du théâtre chez le jeune public, le Cercle porte une attention particulière aux productions qui leur sont destinées. À tous les niveaux, du choix de texte au choix des comédiens, de la conception du décor à la confection des costumes, tout est réglé minutieusement afin d'assurer des spectacles hauts en qualité. Ses productions sont présentées lors de matinées spéciales pour étudiants. De centaines de jeunes manitobains se réunissent annuellement lors du Festival théâtre-jeunesse, un festival par et pour les adolescents.

Au cours des années, le Cercle Molière a visité les dix provinces canadiennes. Avec cette tournée du **Voyage du train**, il espère renoué de vieilles amitiés et en établir de nouvelles.

• *Éducation*

# 2e congrès annuel des enseignants du Grand Edmonton

MARIO BOUCHARD

EDMONTON - Les 25 et 26 février derniers, se déroulait capitale provinciale le 2e Congrès annuel des enseignants du Grand Edmonton.

De nombreux ateliers et intervenants ont permis aux enseignants de se familiariser avec de nouvelles méthodes et d'échanger avec des experts de l'éducation venant de tous les coins du pays.

Vu le nombre d'ateliers, je me contenterai de vous parler de celui qui traitait de Nouveau programme de français au secondaire: français langue maternelle (immersion), langue seconde.

Cet atelier était présenté par Mme Francine Bourque du Service des Langues du Ministère de l'Éducation de l'Alberta. En ce jeudi 25 février 1988, Mme Bourque a dit qu'elle n'était pas ici pour convaincre mais davantage pour informer les gens sur le nouveau programme. Elle dirige ce projet avec une bonne maîtrise en accomplissant le travail que font 4 personnes, au Manitoba, pour la même tâche.

Mme Bourque a confirmé que les Commissions scolaires ont récemment reçu un surplus monétaire de 2% avec la nouvelle liste du matériel de base pour favoriser l'implantation ou la continuité de l'immersion par l'entremise du nouveau programme pour l'année scolaire à venir. Ce matériel comprend les livres suivants: Parcours, Repères et textes et contextes qui s'appliquent à différents niveaux à partir de la 7ième année.

Le nouveau programme comporte trois (3) principes directeurs fondamentaux:

1) organiser des activités qui touchent directement le vécu de l'enfant;

2) la langue est vue comme un outil de communication. L'enfant communique à l'aide de projets significatifs.

Il faut se demander quelle intention l'on vise pour les élèves au départ, afin de favoriser leur communication.
Cela peut se traduire par le schéma suivant:

**Intention**
**Projet significatif (groupes variables)**
**Communiquer**
**Vocabulaire thématique.**

L'enfant, par l'entremise de l'écriture et de la lecture, communique de façon orale, écrite, visuelle et auditive. Tout cela se regroupe dans deux (2) types de discours: littéraire et non littéraire.

3) l'activité doit déboucher sur un projet de communication.

Cela permettra aux élèves de mettre en pratique ce qu'ils ont vécu et vu tout en les motivant et les valorisant car c'est leur propre création (produit). Ce produit, les élèves vont le vendre à d'autres personnes et se remettre en question (s'objectiver, se questionner et apporter les correctifs nécessaires) afin d'avoir un produit dont ils peuvent être fiers.

Pour revenir aux 2 types de discours, voici comment ils sont organisés:

1) littéraire: ludique - poétique = divertissement et imagination par l'entremise de l'humour, de monologues, de bandes dessinées, etc... Ça couvre environ 50% des activités selon les niveaux.

2) non-littéraire - informatif (se renseigner);
- incitatif (convaincre quelqu'un par des consignes à suivre, de la publicité, etc...).
- expressif (exprimer quelque chose, donner son avis, son opinion, etc.).

Tout cela prend place en vérifiant constamment l'intérêt des élèves afin de rendre l'expérience personnelle, riche et intéressante.

Le thème des activités n'a pas d'importance en soi, selon Mme Bourque, il faut veiller au développement du vocabulaire. Bien que le matériel d'aide à l'enseignement soit fort utile, il ne faut pas le suivre à la lettre. Il sert plus de référence car c'est le programme d'étude qui est important. Il vaut mieux utiliser une multitude de moyens et du matériel diversifié dans l'enseignement des habiletés. En fait, il est fondamental de bien connaître la démarche pédagogique puisqu'elle est identique de la 1ère à la 12ième année.

Voici le schéma représentant les étapes de la démarche pédagogique:

**Amorce (introduction)**
**Réaliser l'activité**
**Objectivation (se questionner)**
**Communication au public cible**
**Réinvestir dans l'activité du départ**
**Évaluation**

C'est une démarche longue mais assurément fructueuse selon les commentaires recueillis par Mme Bourque auprès d'enseignants expérimentant ces étapes de l'approche communicative.

Selon les genres de textes ou de documents utilisés, il peut y avoir plus d'un discours impliqués. Il faut alors savoir choisir ses textes et outils de travail avec exactitude, selon Mme Bourque, afin de déboucher sur l'intention communicative recherchée dans l'élaboration des objectifs de travail à court, moyen et long termes.

Et ce qu'il ne faut pas oublier et surtout pas négliger, ce sont les deux (2) niveaux de compétence langagière. Ils sont introduits graduellement dès la 1ère année et comprennent:

- répérer l'information dans les textes;

- sélectionner l'information pertinente (avec la possibilité de pouvoir regrouper les renseignements sous certains points ou thèmes).

Il faut amener les enfants à développer autant un niveau que l'autre. Ça assure un suivi logique et nécessaire à l'enfant, lui permettant de poursuivre avec pleine efficacité des études supérieures. Les étapes d'acquisition ont été respectées et l'enfant les maîtrise bien.
Puisque tous les types de discours ne sont pas entièrement couverts aux différents niveaux du secondaire, les élèves ont quand même l'opportunité de travailler sur 24 situations différentes durant l'année scolaire. Et à l'élémentaire, 32 possibilités de communication sont exploitées. Cela, si la démarche pédagogique est faite à 2 reprises durant l'année.

Pour plus de détail, on peut consulter le document «Programme d'étude au niveau secondaire». Il contient des tableaux synthèses qui donnent une explication schématisée assez claire et précise. De plus, Mme Francine Bourque (427-4662) se fera un plaisir de répondre à vos questions et d'écouter vos commentaires.

En conclusion, malgré le peu de temps alloué à Mme Bourque pour cette présentation, les quelque 25 personnes présentes ont bien apprécié l'intervention de cette professionnelle.

Que représente le Congrès des Enseignantes pour vous?

Voilà une bonne question pour conclure ce reportage. Beaucoup d'enseignants expérimentés, nouveaux et en phase d'accéder au monde de l'enseignement se sont regroupés, pendant deux (2) jours, pour aller chercher du matériel et des trucs qui leur permettront de revenir mieux armés dans leurs classes. On peut considérer cela comme l'objectif de la démarche pédagogique afin de poursuivre son travail pour livrer un produit final de qualité. Ce que vous demandez aux élèves de faire, vous avez eu l'opportunité de l'expérimenter lors de cette rencontre.

Naturellement, bien des enseignants étaient absents. Pourquoi? Je ne peux répondre à cette question pour vous ni pour eux. Mais Mme Francine Bourque m'a fait part de sa déception face à cette situation. Serais-ce une façon de dire aux enseignants que le professionnalisme se manifeste aussi lors de ces journées spéciales?

Il est intéressant de voir des individus de tout âge enchantés ou même déçus par certains ateliers. C'est normal car tout ne peut fonctionner à merveille et on ne peut satisfaire tout le

(suite à la page 13)



• *Une série historique*

# Les Oblats dans l'Ouest et le Nord Canadiens à la radio de CHFA

Une série de treize émissions sur les **Oblats sera présenté à la radio de Radio-Canada du 14 au 30 mars prochain à 15h.**

Réalisée en Alberta pour l'émission «Le matin de la Fête», **CHFA présentera en avant-première** la magnifique série sur l'histoire des Oblats dans l'Ouest et le Nord Canadiens. Les treize volets seront présentés du lundi au vendredi et feront revivre les personnages célèbres et les événements qui ont illustré cette histoire.

Chaque jour, un thème nouveau fera l'objet de l'émission:

1 - L'histoire des Oblats, leur arrivée dans l'Ouest.
2 - Le Manitoba et la succession de Mgr Provencher.
3 - Mgr. Grandin, ses premières missions et d'autres figures illustres.
4 - L'évolution des provinces Oblates et des Vicariats Apostoliques.
5 - Les Oblats et les missions de la Baie d'Hudson.
6 - Les Oblats, les Anglicans et les Protestants.
7 - La Colombie-Britannique, l'Orégon et le Yukon.
8 - Les écoles indiennes et le rôle des Oblats.
9 - Les causes de la Rébellion de la Saskatchewan et la condamnation de Riel.
10 - Les Oblats et l'éducation des Blancs dans l'Ouest.
11 - L'oeuvre de colonisation.
12 - La dimension politique du travail des Oblats.
13 - Regards vers l'avenir.

Guy Lacombe s'entretiendra avec des historiens, des Oblats et des religieuses pour dresser un tableau impressionnant de cette épopée missionnaire.

Les Oblats dans l'Ouest et le Nord Canadiens, c'est une histoire à la fois impressionnante et émouvante qui **sera présentée du lundi au vendredi à 15h à l'antenne de CHFA.**

• *L'affaire «personne»*

# 50e anniversaire d'une décision de la Cour suprême

OTTAWA - Aussi incroyable que cela puisse paraître, ce n'est qu'en 1929 que les femmes ont été officiellement reconnues comme des «personnes». Au tournant du siècle, les femmes ne pouvaient ni voter ni posséder leur propre ferme. Avant le passage de l'**Alberta Dower Act** en 1911, une femme pouvait élever une grosse famille et travailler du matin au soir à l'exploitation de la propriété de son mari, pour se retrouver les mains vides au moment du décès ou du départ de ce dernier.

En 1916, Emily Murphy, une Albertaine pleine d'entrain, était nommée première magistrate du Tribunal des femmes, à Edmonton. Mais, le jour de son entrée en fonction, le juge Murphy voit son autorité contestée sous prétexte qu'elle n'est pas une personne. L'avocat de la défense, qui la récuse ainsi, fonde son argument sur une décision d'un tribunal anglais selon laquelle:

> **«Les femmes sont des personnes pour ce qui est des peines et des châtiments, mais non pour ce qui est des droits et des privilèges.»**

La Cour suprême de l'Alberta ne tarde pas à casser cette injure en invoquant «la raison et le bon sens». C'est une modeste victoire pour les femmes canadiennes, mais une bataille plus formidable reste à livrer - le droit de siéger au Sénat.

Encore une fois, l'interprétation du mot «personnes» était un facteur décisif. En effet, l'article 24 de l'**Acte de l'Amérique du Nord britannique** déclare que «...le Gouverneur général mandera au Sénat ... des **personnes** ayant les qualités requises...», ce qui revient à exclure les femmes de la Chambre Haute.

En 1927, Emily Murphy décide de se prévaloir d'un droit peu connu qui permet à un groupe de cinq Canadiens ou Canadiennes de demander à la Cour suprême du Canada une ré-interprétation de la loi. En l'occurrence, elle cherche à obtenir une définition du terme «personnes» dans l'**Acte de l'Amérique du Nord britannique** s'appliquant aussi aux femmes.

Quatre femmes se sont jointes à Emily Murphy pour signer la pétition. Toutes de l'Alberta, elles bénéficiaient déjà d'une réputation nationale grâce à leur oeuvre politique et sociale. Ces femmes s'appelaient Nellie McClung, Louise McKinney, Irene Parlby et Henrietta Muir Edwards.

Neuf mois plus tard, en avril 1928, la Cour suprême se prononce contre les cinq Albertaines, anéantissant leurs espoirs de voir des femmes siéger au Sénat du Canada. Mais elles décident d'en appeler au Comité judiciaire du Conseil privé de Londres, tribunal de dernier appel pour le Canada à l'époque.

Le 18 octobre 1929, après quatre jours de délibérations, la décision de la Cour suprême est renversée. Les femmes sont reconnues comme des «personnes» et deviennent par le fait même admissibles à siéger au Sénat.

## Le prix de l'affaire «personne»

Comme une grande partie de notre histoire, l'affaire «personne» a été oubliée jusqu'en 1979. Pour marquer le 50e anniversaire de la célèbre décision, le gouvernement fédéral a créé le Prix de l'affaire «personne». Ce prix est remis à chaque année à des personnes qui se sont distinguées par leur contribution remarquable à l'avancement de la cause féminine au Canada.

Récemment, le 21 octobre 1987, cinq femmes ont reçu le Prix de l'affaire «personne», lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Sénat. Il s'agit de: **Margaret Catherine Harris**, de Saskatoon, Saskatchewan; **Jacqueline Laprise-Demers**, de St-Félicien, Québec; **Frances Laracy**, de Conception Harbour, Terre-Neuve; **Kay Macpherson**, de Toronto, Ontario; et **Norma Walmsley**, de Wakefield, Québec.

## Mises en candidature

Chaque année, des candidatures sont proposées par des individus, des groupes féminins, ainsi que par des comités de la condition féminine de diverses institutions canadiennes. Elles sont évaluées par un comité de sélection non partisan qui présente ensuite ses recommandations au ministre responsable de la Condition féminine.

On peut obtenir les critères et le formulaire de mise en candidature du Prix de l'affaire «personne» en écrivant à l'honorable Barbara McDougall, ministre responsable de la Condition féminine, 151, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1A 1C3. La date limite pour soumettre des candidatures est le 15 avril 1988.



## Jean Pelletier en visite à Calgary

**Le vendredi 26 février dernier, le conseil de l'A.C.F.A. régionale de Calgary avait le plaisir d'offrir un cocktail en l'honneur de l'importante délégation de la ville de Québec qui visitait officiellement à Calgary à l'occasion des Jeux Olympiques. On voit sur la photo le maire de Québec, M. Jean Pelletier, en discussion avec le président de l'A.C.F.A. régionale, M. Jean Henne et Marthe Gendreau, membre du conseil de l'A.C.F.A. régionale.** *(Photo Pierre Granger)*



## Congrès...

*(suite de la page 12)*

monde par les produits qui leur sont accessibles.

Il y avait de quoi se tenir bien occupé pendant ces deux (2) journées et aussi une chance d'apporter de la diversité à la routine de l'enseignement. Quel bonheur de partager de l'information, de recevoir une source nouvelle d'énergie et de faire la connaissance de gens intéressants.

Pour moi, il y beaucoup à retirer dans ces quelque 14 heures d'interaction pourvu que l'intérêt y soit. Imaginez un enseignant désintéressé par cela. Il y a de quoi se remettre en question car les futurs citoyens adultes sont sous la responsabilité du corps professoral. Une charge pas toujours facile mais qui doit demeurer agréable pour tous.



Parlons...

# AGRICULTURE

• *Mars, le mois de la semence*

## L'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS)

L'ACPS, fondée en 1904, est la seule agence de certification au Canada pour toutes les récoltes de semences, sauf celles des pommes de terre et des arbres. Ceci comprend l'établissement de normes génétiques pour la pureté des récoltes, des règles administratives pour la production de semences pédigrées, l'émission de certificats de récoltes, l'enseignement, la promotion et l'administration de toutes les matières relatives à la certification des récoltes de semences pédigrées.

Le mandat de l'ACPS prend sa source dans la Loi relative aux semences du Canada, une juridiction du gouvernement du Canada. L'ACPS est cependant indépendante sur les plans de l'administration et des finances, mais elle travaille en étroites relations avec certains ministères du gouvernement du Canada.

L'ACPS est composée de 5,100 producteurs spécialistes de semences dans neuf provinces: la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

Les producteurs de semences pédigrées multiplient toutes les variétés de semences, qu'elles soient créées par le secteur public ou privé de sélection des plantes.

Les filiales provinciales de l'Association jouent un rôle significatif par leur contribution provenant d'une vaste base géographique en tenant compte des variations des conditions et des besoins régionaux.

Le bureau de direction de l'ACPS est composé de douze producteurs de semences pédigrées à travers le Canada et d'un représentant de chacun des neufs ministères provinciaux de l'Agriculture. Le président et l'exécutif sont élus par les membres producteurs de semences. Le travail de chaque jour est exécuté par le directeur exécutif et un personnel de six membres au siège social situé à Ottawa. Le fonctionnement du bureau est largement basé sur l'informatique et ceux qui y travaillent veillent sur environ 450 variétés qui sont produites sur environ 1.1 million d'acres.

L'ACPS collabore activement avec plusieurs autres organisations agricoles telles que le Conseil de la Canola, le Conseil des grains du Canada, la Commission canadienne du blé, l'Institut international des grains du Canada, le Conseil canadien des Clubs 4-H etc. Ceci fournit à l'Association l'occasion de demeurer au courant de ce qui se passe et de promouvoir les intérêts des producteurs de semences.

Le développement de marchés internationaux est important pour les producteurs de semences du Canada. L'ACPS est membre de l'Association des Agences officielles de certification des semences (AOCS) aux États-Unis. L'Association participe également aux activités de l'Organisation pour la coopération économique et le développement des céréales, du maïs et des plans de semences d'herbes (OCED) qui facilite le mouvement international des variétés de semences améliorées. Au cours des années, l'ACPS a fait partie de plusieurs missions internationales de développement des marchés.

### L'Association canadienne de l'industrie de la semence

L'Association canadienne de l'industrie de la semence se compose d'environ 250 compagnies membres. Les principales activités des compagnies sont la production, le conditionnement, la distribution et l'exportation des semences pédigrées produites au Canada.

Plusieurs des compagnies de semences ont des programmes de sélection privée des semences. Elles sont responsables de leur production, de la distribution et de la promotion de leurs variétés qui ont été homologuées (enregistrées) pour la vente au Canada.

L'ACIS représente activement ses membres au niveau des gouvernements fédéral et provinciaux pour ce qui concerne la législation, la réglementation et la promotion. Également, l'Association participe aux activités de plusieurs autres organisations agricoles, y compris l'ACPS, l'Association SeCan, etc.

Le fonctionnement de chaque jour de l'ACIS est dirigé par le vice-président exécutif qui a son bureau principal à Ottawa.

### L'Association SeCan

Cette Association est composée de producteurs de semences, de compagnies de semences et de représentants des gouvernements. Son rôle principal est d'encourager un usage plus répondu des variétés de récoltes supérieures en assurant une croissance rapide des semences-souches et la promotion de nouvelles variétés. SeCan distribue la plupart des variétés qui sont sélectionnées par le secteur public.

### Autres organismes

Il y a plusieurs autres organismes agricoles au Canada à l'échelle tant nationale que régionale qui apportent une contribution à l'industrie canadienne de la semence. En voici quelques-uns: le Conseil des grains du Canada, la Fédération canadienne de l'Agriculture, l'Insitut international des grains du Canada, la Commission canadienne du blé, le Bureau du Marketing des grains de la Nouvelle-Écosse, la Fondation de recherche sur les grains de l'Ouest, le Conseil du lin et le Conseil des plantes fouragères au Canada.

L'industrie canadienne de la semence s'est engagée à fournir aux consommateurs du Canada et de l'étranger des quantités uniformes de semences de haute qualité de variétés améliorées qui sont correctement produites, inspectées, classées et étiquetées.

• *Transport*

# Politique concernant les wagons de producteurs pour la campagne agricole 1988-1989

Winnipeg - La Commission canadienne des grains annonce une nouvelle politique sur les wagons de producteurs de canola à destination de Vancouver. Dans le cadre de la nouvelle politique, qui entrera en vigueur le 1er août 1988, les wagons seront attribués sans restriction aux producteurs qui se sont engagés à livrer leur canola pour fins d'exportation.

M. George Leith, commissaire en chef, a souligné que la politique a été élaborée par la Commission suite à de longues consultations avec tous les secteurs concernés de l'industrie céréalière. «Nous croyons que cette nouvelle politique représente la solution la plus équitable, et qu'elle tient compte du fait que la demande de wagons de producteurs continue d'augmenter», a déclaré M. Leith, qui a aussi noté que les producteurs pourraient maintenant utiliser ces wagons sans avoir à faire face à une date limite. «La nouvelle politique de la Commission tient compte des contraintes que présente le cadre actuel de l'industrie et traite également tous les expéditeurs de canola», a ajouté M. Leith.

La nouvelle politique prévoit la mise sur pied d'un comité de révision des prix dont les membres seront nommés par la Commission et relèveront de celle-ci; le comité se composera d'un président qui connaîtra bien le domaine de la commercialisation du grain et de trois producteurs représentant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Le comité élaborera un programme de surveillance et de publication des prix permettant d'assurer que la nouvelle politique soit juste et équitable envers les producteurs.

Les stocks d'exportation à Vancouver comprendront les expéditions d'exportation de canola, y compris les stocks arrivant en wagons de producteurs. Ces derniers seront achetés et vendus lors de séances de bourse prévues à cette fin. Les producteurs qui auront vendu leur canola de cette façon pourront obtenir le nombre de wagons dont ils auront besoin.

Les prix engendrés lors de ces séances seront publiés. Le nouveau système a pour but de créer un marché actif d'exportation du canola, et les producteurs seront tenus au courant de la valeur du canola destiné à l'exportation. Comme par le passé, les producteurs seront en mesure de protéger leurs ventes en se couvrant sur le marché à terme.

Grâce à la surveillance et à la publication des prix réels à l'exportation ainsi qu'au prix sur le marché du grain en wagons de producteurs, les producteurs devraient disposer des renseignements qui leur permettront de prendre des décisions commerciales.

La Commission canadienne des grains évaluera l'efficacité de la nouvelle politique au cours de la campagne agricole 1988-1989 pour s'assurer que les wagons sont attribués aux producteurs en temps opportun et que les prix du canola résultant des séances de bourse sont équitables par rapport aux prix à l'exportation. Cette politique sur les expéditions du canola vers Vancouver est le seul changement en matière d'attribution des wagons qu'on prévoit en 1988-1989.



• *Céréaliculteurs*

# La date limite des contrats d'orge approche

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé rappelle aux producteurs que la date limite de présentation des demandes de contrat d'orge de la série «B» de la campagne 1987-1988 est bien le 31 mars 1988. Les imprimés et les éléments des contrats sont à votre disposition auprès des gérants de silos.

La Commission rappelle également aux producteurs qu'ils seront en mesure de réduire leur contrat de la série «B» si une partie ou la totalité de leur orge ou de leur avoine est sélectionnée et qu'un permis est établi. Ils pourront également augmenté la quantité sous contrat si une partie ou la totalité de leur orge et de leur avoine est rejetée et le permis annulé.

• *Agriculture*

# M. Wise et les préoccupations du secteur agricole

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a rencontré les représentants du Conseil canadien de l'horticulture (CCH) afin de discuter avec eux de l'Accord de libre-échange et des questions qui en découlent, notamment les modifications prévues à la Loi sur les normes des produits agricoles du Canada.

Comme M. Wise l'a assuré au Conseil, les fonctionnaires d'Agriculture Canada et du ministère de la Justice sont en train d'élaborer des modifications à la Loi, dans le but de redonner au Ministère une meilleure emprise sur les importations en vrac de produits et sur les normes de classement, et de l'habiliter à interdire la vente en consignation.

"Ces mesures présentent un intérêt particulier pour les producteurs de fruits tendres" a déclaré le Ministre.

En réponse aux questions concernant les producteurs de raisin, M. Wise a réitéré son intention de créer un comité regroupant des représentants du secteur et des administrations fédérales et provinciales. Ce comité serait chargé de résoudre les problèmes qui affligent depuis longtemps la viniviticulture. Par le passé, le gouvernement fédéral a fourni au secteur un appui financier substantiel en vue d'atténuer les déséquilibres entre la demande et la production.


John Wise

Suite aux démarches efficaces et responsables du CCH, le texte légal de l'Accord de libre-échange comporte maintenant une modification accordant aux producteurs canadiens de fruits et légumes frais une protection accrue contre les répercussions de toute reconversion des producteurs.

"Les vignobles réaffectés à d'autres productions fruitières et légumières seront maintenant exclus des calculs relatifs aux dispositions spéciales touchant le retour au taux de droit NPF", a affirmé M. Wise.

Ces dispositions prévoient que des droits particuliers peuvent être rétablis pour protéger une récolte donnée selon des critères déterminés.

Ce changement permet aux viticulteurs de se convertir aux cultures fruitières sans que cela influe à la hausse ou à la baisse sur les superficies globales dont on tiendra compte dans les calculs touchant les dispositions de retour au taux de droit NPF.

Le Ministre et le CCH poursuivront leurs rencontres au besoin pour discuter de questions et préoccupations commerciales courantes, ainsi que de nouveaux débouchés résultant de l'Accord.



## Carrières et professions

• *Économie*

# Colloque national sur le développement coopératif et économique des francophones: Un succès!

OTTAWA - Le Conseil canadien de la coopération a tenu les 26-27 et 28 février 1988 à l'hôtel Plaza de la Chaudière à Hull un important colloque national sur le développement coopératif et économique des francophones et a réaffirmé son intention d'assumer le leadership du développement coopératif et économique au sein de la communauté francophone du pays.

À cette occasion, les participants au colloque ont précisé les orientations et priorités suivantes:

- soutien aux projets de développement coopératif et économique en se dotant d'instances appropriées dans chaque province;
- cueillette de données décrivant précisément la position occupée par les francophones sur la scène économique nationale;
- formation et sensibilisation des élèves à la coopération et à l'économie dans les écoles;
- programme de communications dans le but de donner une meilleure visibilité au mouvement coopératif et aux projets de développement tant auprès du public que des instances gouvernementales;
- enfin, il a été réclamé que le gouvernement fédéral continue et amplifie son appui au mouvement coopératif et en particulier, envers les conseils provinciaux de coopération.

Plusieurs conférenciers de prestique ont aidé les délégués à réaliser l'atteinte des objectifs du colloque en apportant des éléments de réflexion et des propositions d'action sur les approches à privilégier dans le développement coopératif et économique des francophones.

Il s'agit de l'Honorable Bernard Valcourt, ministre d'État, petites entreprises et tourisme de M. Claude Béland, président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, de M. Gérard Barbin, président-directeur général de la Société de développement des coopératives du Québec, de M. Michel Lagacé, directeur général du Centre de recherche et de consultation du Manitoba de M. Guy Lévesque, sous-ministre adjoint aux petites entreprises au Ministère d'Expansion industrielle régionale de M. Arthur Leblanc du Secrétariat aux coopératives du gouvernement du Canada et de M. Yvon Forest, directeur général du Conseil canadien de la coopération.

De plus, des représentants de différents organismes et ministères fédéraux ont fait la présentation de programmes d'aide technique ou financière auxquels les coopératives sont admissibles.

Au-delà de cinquante délégués représentant, neuf provinces canadiennes participaient à ce colloque de fin de semaine.

Le Conseil canadien de la coopération regroupe neuf conseils provinciaux totalisant au-delà de 4 000 coopératives, 5 millions de membres et un actif de 34 milliards($).

• *Bilinguisme*

## Lancement de la publication «Options»

OTTAWA - M. David Crombie, secrétaire d'État du Canada et M. Roger B. Hamel, président de la Chambre de commerce du Canada, sont heureux de s'associer pour rendre public **Options**, une nouvelle publication qui préconise l'usage des deux langues officielles dans le monde des affaires.

**Options** s'adresse aux gens d'affaires qui désirent offrir des services dans les deux langues officielles afin de mieux répondre aux besoins de leur clientèle, et qui sont à la recherche d'idées susceptibles de les aider dans cette démarche. Grâce à la collaboration de la Chambre de commerce du Canada, le Secrétariat d'État a produit cette publication qui met en lumière la contribution que le secteur privé apporte et peut continuer d'apporter à l'avancement du bilinguisme au pays.

«En feuilletant **Options**, on remarque le soin qui a été apporté à sa réalisation, on dit M. Crombie. Le ton des articles et la valeur morale des nombreux témoignages, alliés à une présentation visuelle attrayante, contribuent à dresser un tableau moderne et factuel de la vitalité des deux langues officielles de notre pays,» a ajouté le ministre.

La présente publication démontre que, répondant à la demande du public, de plus en plus d'entreprises canadiennes offrent des services dans les deux langues officielles. Elles y trouvent des avantages intéressants sur les marchés intérieurs ainsi que sur les marchés étrangers.

«De nombreux gens d'affaires au Canada, tels ceux qui ont exprimé leurs points de vue dans la présente brochure, sont conscients qu'il est profitable d'utiliser les deux langues officielles dans leurs communications, a dit M. Hamel. Leurs expériences et leurs initiatives peuvent inspirer d'autres dirigeants qui désirent améliorer la qualité de leurs services et accroître leur part du marché,» a ajouté le président de la Chambre de commerce du Canada.

L'objectif de cette publication est de fournir des idées et de l'information à ceux qui cherchent à fournir à leur clientèle le meilleur service bilingue possible, et non pas de donner des lignes directrices à suivre pour se conformer à une politique linguistique fédérale ou provinciale.

On peut obtenir des exemplaires d'**Options** à l'adresse suivante:

Direction générale des communications
Secrétariat d'État du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5
Tél.: (819) 997-0055



Paroisses francophones
**Messes du dimanche**

**Immaculée-Conception**
**10830 - 96e rue**
Dimanche: 10h30

**St-Albert**
**Chapelle Connelly McKinley**
**9, Muir Drive**
Dimanche: 10h

**Ste-Anne**
**9810 - 165e rue**
Dimanche: 11h

**St-Thomas d'Aquin**
**8760 - 84e avenue**
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

**St-Joachim**
**9928 - 110e rue**
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

**Ste-Famille à Calgary**
**1719 - 5e rue s.o.**
Samedi: 17h
Dimanche: 11h

# *Carrières et professions*

# L'A.C.F.A. de St-Paul

**est à la recherche d'un(e)**
**Agent(e) de Développement Communautaire**

**Fonctions principales:**

- Assurer la gestion du Secrétariat général;
- Aider l'exécutif dans le fonctionnement de la régionale;
- Assurer un lien constant et efficace entre l'A.C.F.A. régionale; et les organismes francophones de la région;
- Aider l'exécutif dans la planification du développement communautaire pour en assurer l'exécution;

**Exigences:**

- Expérience en animation, administration et planification;
- Facilité à travailler en équipe;
- Facilité à communiquer avec le public et en relations publiques;
- Très bonne connaissance du français oral et écrit et de l'anglais;
- Expérience en général;

**Date d'entrée en fonction:** 1er avril 1988

**Salaire:** à négocier

**Bénéfices marginaux:** Selon les normes établies par l'A.C.F.A. PROVINCIALE

**La date limite pour recevoir les curriculum vitae:** 28 mars 1988

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Laval Pelchat
Président
A.C.F.A. régionale de St-Paul
C.P. 1925
St-Paul (Alberta)
T0A 3A0



**Éducation permanente**
**Faculté Saint-Jean**
**University of Alberta**

L'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures aux postes de:

**MONITEURS(TRICES) DES CAMPS D'ORDINATEUR**

**QUALIFICATIONS:**
- Bonne connaissance du français et de l'anglais oral et écrit;
- Bonne notion en manipulation, utilisation et programmation d'ordinateur;
- Disponible à travailler les mois de juillet et août et déplacements à travers la province en août;
- Expérience de travail avec les enfants.

**TRAITEMENTS:** À négocier

**ENTRÉE EN FONCTION:** Emploi temporaire: du 4 juillet au 26 août 1988

Faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que 2 lettres de références avant le **31 mars 1988** à:

**MARCELLINE FORESTIER**
Coordonnatrice du secteur populaire
Éducation permanente/Faculté Saint-Jean
8406 - 91e rue
Edmonton (Alberta), T6C 4G9
Téléphone: (403) 468-1582

L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens(nes) canadiens(nes) et aux résidents(tes) permanents(es).

• *L'enseignement postsecondaire*

# Collaboration accrue entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux

TORONTO - Les gouvernements fédéral et proviciaux ont convenu d'accroître leur collaboration dans le domaine de l'enseignement postsecondaire à la suite du franc succès du Colloque national tenu à Saskatoon, en octobre dernier.

Ce nouvel engagement a été annoncé le 25 février dernier à Toronto, au terme d'une réunion conjointe du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), à laquelle participaient les représentants des provinces et des territoires de même que le secrétaire d'État, M. David Crombie.

Les ministres ont reçu le rapport de M. Brian Segal, qui avait présidé le colloque tenu en octobre, et ils se sont engagés à respecter «l'esprit de Saskatoon». Plus de 600 délégués avaient participé à ce colloque de trois jours coparrainé par le CMEC et le gouvernement fédéral.

M. Roland Penner, ministre de l'Éducation du Manitoba et président du CMEC, a annoncé que le Conseil avait mis sur pied un comité composé des ministres responsables de l'enseignement postsecondaire, ce qui a été bien accueilli par M. Crombie.

MM. Penner et Crombie ont tous deux convenu que ce nouveau comité faciliterait la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Compte tenu de l'importance de plus en plus grande que les Canadiens accordent à l'enseignement postsecondaire, le CMEC et monsieur Crombie, par la même occasion, ont convenu de poursuivre le travail amorcé à Saskatoon en tenant des réunions régulières. Ces réunions offriraient un forum permettant aux ministres responsables de l'éducation de consulter le secrétaire d'État, les autres ministres fédéraux et les principales organisations nationales du secteur de l'enseignement représentant les collèges, les universités, les étudiants, les professeurs et les autres groupes concernés.

Les ministres ont discuté de plusieurs sujets d'intérêt commun en matière d'éducation retenus à l'occasion du Colloque national, notamment l'accès à l'enseignement postsecondaire, l'aide aux étudiants, y compris aux étudiants étrangers, ainsi que l'amélioration des données statistiques. Ils ont par ailleurs discuté de l'aide additionnelle à la recherche universitaire qui serait accordée à même les fonds de 1,3 milliard de dollars récemment annoncés par le Premier ministre pour des initiatives dans le domaine des sciences et de la technologie. Le Programme des langues officielles dans l'enseignement et les initiatives dans le domaine de l'alphabétisation pour adultes ont aussi fait l'objet de discussions.

Le ministre Crombie s'est engagé à assurer une collaboration permanente avec le CMEC sur ces questions particulières et il a déclaré que la réunion tenue à Toronto a démontré que «nous pouvions élaborer une approche nationale ralliant tous les points de vue, tant fédéral que provinciaux, dans le domaine de l'éducation postsecondaire.»

M. Penner a déclaré que la réunion «ouvrait la voie à une collaboration future en ce qui concerne les questions liées à l'enseignement postsecondaire».

• *Fierté*

## La semaine nationale de la citoyenneté

OTTAWA - Le secrétaire d'État, M. David Crombie, a annoncé que la Semaine nationale de la citoyenneté aura lieu du 17 au 23 avril.

M. Crombie a mentionné que la Semaine nationale de la citoyenneté sera l'occasion idéale de manifester notre fierté d'être citoyen canadien.

«Comme Canadiens, nous avons de quoi être fiers, a dit M. Crombie. Pensons à nos libertés, à nos droits, à nos devoirs, sans oublier l'égalité des chances pour tous, nos réalisations et nos diverses cultures, mais surtout soyons fiers d'être Canadiens.»

Le secrétaire d'État a en outre précisé qu'au cours de cette semaine les élèves des écoles élémentaires et secondaires, les groupes communautaires ainsi que les associations pourront se procurer du matériel didactique et des jeux qui ont été élaborés par le Secrétariat d'État.

L'année dernière, le Premier ministre Mulroney avait proclamé la semaine du 12 au 18 avril première Semaine nationale de la citoyenneté. La Semaine est maintenant un événement annuel.

La date a été choisie pour coïncider avec l'anniversaire de la proclamation de la Charte canadienne des droits et libertés le 17 avril 1982. La Charte consacre bon nombre des principes fondamentaux, des valeurs et des idéaux rattachés à la citoyenneté canadienne.



## Carrières et professions

## Lettre...

*(suite de la page 4)*

français. Ils profitent certainement de l'aide de l'accent et de la mentalité ou de la culture candienne-française pour apprendre le français. Nous ne leur en voulons pas pour cela. Cependant, ce que nos jeunes canadiens-français ont besoin c'est une école pour **eux,** pour satisfaire à **leurs** besoins, non pas à celui des anglophones. Il y a assez d'anglophones à Edmonton dans les écoles d'immersion pour ouvrir leurs propres écoles d'immersion secondaire.

Les tribunaux ont prouvé dernièrement que nous avons encore des droits dans ce pays, des droits qui nous ont été abrogé par une majorité étroite d'esprit. Il est fort temps que ces droits nous soit restorés et que nous puissions diriger nos propres écoles sans l'intervention constante des anglophones. Ce n'est pas chez les anglophones que les commissions scolaires doivent obtenir conseil pour connaître ce que nous, les canadiens-français, avons besoin comme école. Nous avons souffert de ces délits depuis la formation de la province. Nous les avions ces droits lorsque les deux premières écoles furent fondés à Lamoureux à St-Albert. Ces droits devraient être reconnus dans la nouvelle loi scolaire. Ce n'est pas à d'autres que vous, que nous comptons pour rendre ce qui est juste et équitable.

Veuillez agréer mes salutations les plus respectueuses.
Hilaire Fortier
Edmonton (Alberta)

## La chronique de l'improvisateur masqué

Qui aurait pu le prédire? La Fièvre du samedi soir a atteint un niveau record vendredi dernier. Les hôpitaux ont été bondés de malades, mais aucun médecin ne savait quel remède prescrire. Les malades avaient tous les mêmes symptômes. Ils souffraient d'un manque d'improvisation. Ce mal de plus en plus commun fait que les malades ont besoin d'une prescription de jeux théâtral, d'une bonne dose de rires et d'émotions. Vous l'aurez deviné, il n'y avait pas de joute de la Ligue d'Improvisation d'Edmonton la semaine dernière.

Mais n'ayez crainte. La Ligue vous revient cette semaine avec sa grande finale. Aux prises, les équipes du CARREFOUR et celle de la F.J.A. Ça commence à 8h à la Boîte à Popicos. Cette dernière partie de la saison (snif!) fera place, samedi, au grand gala. Vous êtes toutes et tous invités à participer à cette grande fête qui souligne la fin de cette 4ième saison.

Venez vous amuser, venez danser et assister à la remise des trophées.

Puis ce sera le printemps et l'été. Les hôpitaux seront à nouveau pleins à craquer mais vous devrez bien soigner votre fièvre tout seul... désolé.





# À l'horaire cette semaine

### Samedi 19 mars

- 17h00 **Grand air**
- 17h30 **Génies en herbe**
- 18h00 **La Soirée du Hockey.** En direct du forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago affrontent les Canadiens.
- 20h30 **Impact**
- 21h25 **Samedi de rire.**
- 22h25 **Le Téléjournal**
- 22h45 **Les Nouvelles du sport**
- 23h00 **Politique Fédérale**
- 23h05 Télé-Sélection: **Comment se débarasser de son patron?** Comédie avec Jane Fonda, Lily Tomlin, Dolly Parton et Sterling Hayden. La vie quotidienne de trois secrétaires en butte aux humeurs de leurs patrons phallocrates, misogynes et masochistes. (amér. 80)

### Dimanche 20 mars

- 17h00 **Second regard**
- 18h00 **Le Téléjournal**
- 18h02 **Science Réalité**
- 18h30 **Sens des affaires**
- 19h00 **L'autobus du showbusiness. Le printemps.** Invités: André Lejeune, Les Sortilèges, Charlie Landry, Louise Mailhot, Les Frères Lachance, les «Bytown Steppers» et les musiciens de la Turlutaine.
- 20h00 **Téléjournal et météo**
- 20h30 **Les Beaux Dimanches: Sommes-nous des obsédés corporels.** Des situations humoristiques sur des thèmes tels les régimes-miracles, l'obésité, l'anorexie, l'image du poids idéal...
- 21h30 **Les Beaux Dimanches: Les bleus de coeur** Documentaire sur les femmes incarcérées.
- 23h14 **Les Beaux Dimanches: Portrait de Judith Forst.** Accompagnée par l'Orchestre Métropolitain, la chanteuse Judith Forst interprète quelques airs de Rossini, Strauss, Donizetti et Bizet.
- 24h14 **Les Nouvelles du sport**
- 24h30 **La grande visite**

### Lundi 21 mars

- 17h00 **D'une série à l'autre. Opération Ypsilon (dern. de 4)**
- 18h00 **Ce Soir**
- 18h30 **Le vagabond**
- 19h00 **La cour en direct**
- 19h30 **Les insolences d'une caméra**
- 20h00 **Médicament Danger (Début).** La vie et l'itinéraire de deux amies aux ambitions très différentes. (3e de 4).
- 21h00 **Lord Mountbatten, le dernier vice-roi.** Drame biographique avec Nicol Williamson, Janet Suzman et Ian Richardson (1ère de 6).
- 22h00 **Le Téléjournal**
- 22h25 **Le Point**
- 23h00 **Au jour le jour.** (Reprise de l'émission diffusée à 13h15)

### Mardi 22 mars

- 17h00 D'une série à l'autre: **Les brigades du tigre** (1ère de 2). Drame policier.
- 18h00 **Ce Soir**
- 18h30 **Les Actualités**
- 19h00 **L'heure de Disney** Le droit de vivre (dern. de 2).
- 20h00 **Robert et Compagnie.** Hélène vit des moments d'excitation et d'anxiété. Paul réclame son dû à son père.
- 20h30 **Le Parc des Braves.** Tandis que Marie et Tancrède s'installent dans leur nouvelle vie de couple, Colette renoue avec Ti-Jean.
- 21h00 **Dallas. La chasse aux fantômes.**
- 22h00 **Le Téléjournal**
- 22h25 **Le point**
- 23h00 **Cinéma: La grève.** Drame russe de 1924. Le suicide d'un ouvrier, accusé injustement de vol, entraîne une grève dans une usine russe.

### Mercredi 23 mars

- 17h00 **D'une série à l'autre. Les brigades du tigre.** (dern. de 2)
- 18h00 **Ce soir**
- 18h30 **Génies en Herbe.**
- 19h00 **Star d'un soir**
- 20h00 **L'Héritage** Miville confie à Nathalie ses craintes face à la possible réconciliation de Miriam et Xavier. Junior et Julie ont un entretien avec Xavier.
- 21h00 **Championnat du monde de patinage artistique.** (Début). Championnat par couple.
- 22h00 **Le Téléjournal**
- 22h25 **Le Point**
- 23h00 **Cinéma: Les croix de bois.** Drame de guerre avec Pierre Blanchar et Charles Vanel. En 1914, les rudes réalités de la vie guerrière désillusionnent un jeune étudiant (fr. 53).

### Jeudi 24 mars

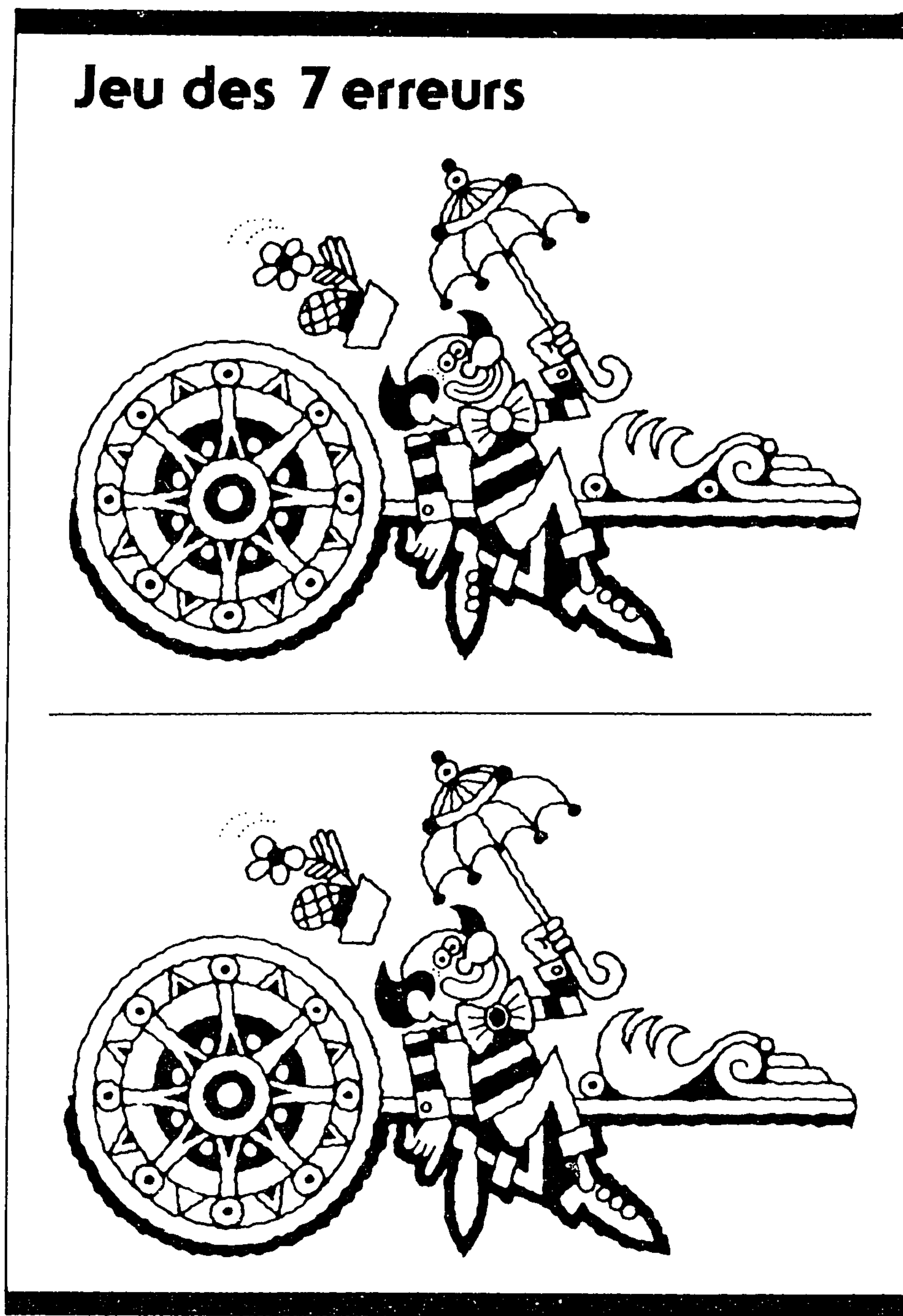
- 17h00 D'une série à l'autre. Jésus de Nazareth. (1ère de 7)
- 18h00 **Ce soir**
- 18h30 **Autoroute électronique.**
- 19h00 **À plein temps**
- 19h30 **Bonjour Docteur** Catherine est maintenant en stage d'obstétrique. Nicolas se remet de son opération.
- 20h00 **Lance et compte (12e de 13)** Les joueurs doivent affronter le géant soviétique. Gilles Guilbeault tente d'obtenir la libération de Pierre.
- 21h00 **Championnat du monde de patinage artistique.** Championnat de danse.
- 22h00 **Le Téléjournal**
- 22h25 **Le Point**
- 23h00 **Cinéma: La «casse» de l'once Tom.** Comédie policière avec Godfrey Cambridge et Raymond St-Jacques (amér. 70).

### Vendredi 25 mars

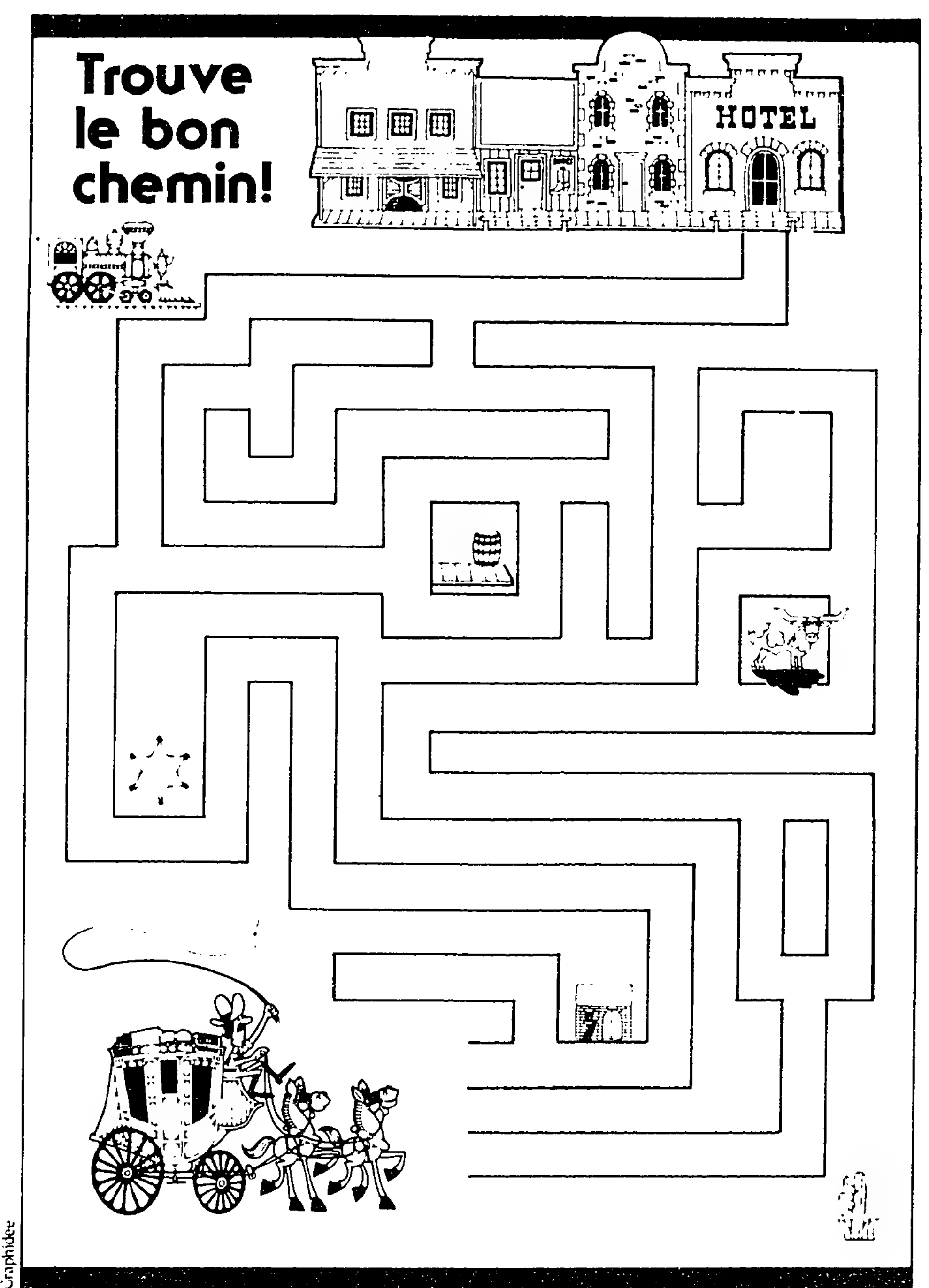
- 17h00 D'une série à l'autre. **Jésus de Nazareth** (2e de 7).
- 18h00 **Ce soir**
- 18h30 **Vidéo Club**
- 19h00 **Manon** La doyenne du CLSC est menacée par une nouvelle politique de retraite anticipée.
- 19h30 **Les prix Génies**
- 20h00 **Actuel**
- 21h00 **Championnat du monde de patinage artistique.** Compétition masculine.
- 22h00 **Le Téléjournal**
- 22h25 **Le Point**
- 23h00 **Nos espoirs 88**
- 23h05 **Cinéma: Orca.** Drame d'aventures avec Richard Harris, Charlotte Rampling et Will Sampson. En voulant capturer un épaulard, un pêcheur de Terre-Neuve blesse mortellement la femelle du cétacé. (amér. 77).




## Jeu des 7 erreurs



## Trouve le bon chemin!




• *Cinéma*

# Le Ciné-Club des jeunes soulignera la St-Patrice

MARIO BOUCHARD

C'est le samedi 12 mars que le Ciné-Club des jeunes présentera son 6ième et avant-dernier film de la saison 1987-88. À cette occasion, on projetera le film d'aventure français «La Petite Bande». À remarquer qu'il n'y a pas de dialogue accompagnant les images. Cependant, la richesse du message des images compensera amplement ce manque en permettant aux jeunes et à leurs parents de construire eux-mêmes, intérieurement, leur propre dialogue. Ainsi, une occasion de créativité visuelle et mentale prendra place tout en se divertissant.

Et la fête des Irlandais, la St-Patrice, sera aussi à l'honneur. Pour la circonstance, il serait intéressant de se vêtir de vert et de rouge. L'animation précédant la projection débutera vers 10h15 et saura vous mettre dans l'ambiance de cette belle et spéciale matinée.

Soyez des nôtres!



*Dessin à colorier*



# Bloc-Notes

*Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté*

Une courtoisie de




La ligne des Bonnes Nouvelles

**Le Bloc-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.**
**L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.**

## EDMONTON

Le Comité Femmes de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton invite toutes les femmes chefs de famille monoparentale à une rencontre qui aura lieu le dimanche 27 mars à 14h. Le thème de la rencontre est «relation parent-enfant». C'est au local de l'A.C.F.A. régionale au 8925 - 82e avenue #100. Un service de garderie gratuit sera disponible sur les lieux. Pour plus d'informations, communiquez avec l'A.C.F.A. régionale au 469-4401.

01 04

CAUSERIE sur la spiritualité de Catherine Doherty, le dimanche 20 mars à 15h au Marian Centre situé au 10528 - 98e rue à Edmonton. La conférence est donné par le père Émile Brière. Vous êtes tous bienvenue.

25/03

Le Centre d'Expérience Préscolaire est en pleine période de recrutement. Nous sommes à la recherche de nos jeunes francophones âgés de 2 1/2 ans et plus. Nous offrons le seul service de garde d'enfants entièrement francophone. Sous une nouvelle direction nous tenterons d'accueillir le plus grand nombre possible de petits francophones. Venez donc en grand nombre, le CEP vous attend! Pour plus d'information, composez le 465-7651 et demandez Ginette.

15 04

La coopérative d'habitation «Le Quartier du Collège» accepte présentement des nouvelles demandes d'admissions. Pour de plus amples renseignements, composez le 439-9099 et demandez Nicole.

15 04

L'École Enfantine située dans les locaux de l'école Maurice Lavallée accepte présentement des demandes d'inscriptions pour l'année scolaire 88/89. Les places donc ne tardez pas. Téléphonez à Lise Pinel au 437-1924.

15 04

## ST-PAUL

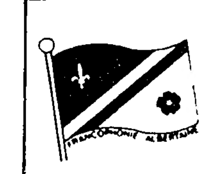
LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

## RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une corisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

«Lancement du livre historique bilingue «Guy Ballater Whitemud Creek» dimanche le 20 mars à 14h au Centre Communautaire de Guy.
Si vous désirez de plus amples informations appelez au 837 8208 ou au 837 8207 ou au 925 2262



**Êtes-vous membre de la francophonie? Si, oui devenez membre de l'A.C.F.A.!**




# Les petites annonces

**Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.**
**Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.**
**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce accepté par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.**
**Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.**
**Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.**
**Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco**
**Les petites annonces**
**Le Franco**
**#201, 10008 - 109e rue**
**Edmonton, Alberta**
**T5J 1M4**

## EDMONTON

Gardienne demandée pour un enfant de 2 ans dans Millwoods. Téléphone: 463-3448.

25 03

**Lisez le Franco!**

# Vous déménagez...




Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

| **Ancienne adresse** | **Nouvelle adresse** |
| --- | --- |
| Nom: | Nom: |
| Adresse: | Adresse: |
| Ville: Province: | Ville: Province: |
| Code postal: | Code postal: |
| | à compter du: |

• *Alimentation*

# L'Association canadienne des diététistes, une force en pleine action

L'Association canadienne des diététistes (ACD) regroupe plus de 4 000 diététistes et nutritionnistes travaillant avec dynamisme au mieux-être nutritionnel des Canadiens. Fondée en 1935, l'ACD représente donc la profession diététique au Canada depuis plus d'un demi-siècle, et ce tant sur plan national qu'international.

## Des standards de qualité élevés

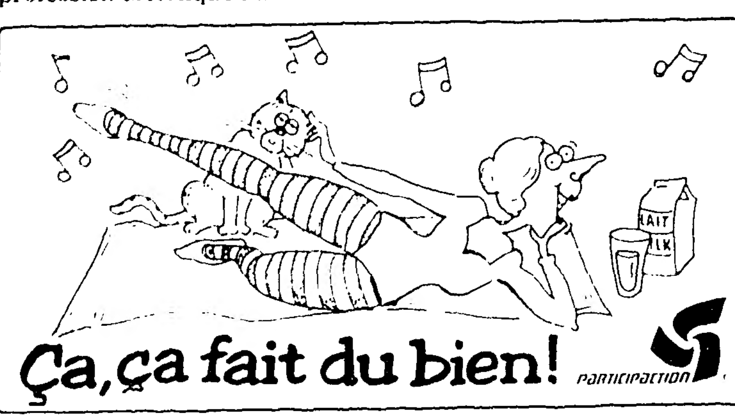
Les diététistes-nutritionnistes sont les experts dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition. L'appartenance à l'ACD est réservée aux professionnels qualifiés, ayant la formation requise. En conséquence, tous les membres détiennent un baccalauréat en diététique ou en nutrition (ou l'équivalent) d'une université reconnue, en plus d'avoir complété un internat en diététique (ou l'équivalent en terme de pratique) ou de posséder un diplôme de maîtrise en nutrition.

Au Canada, on reconnaît les diététistes-nutritionnistes à ces désignations professionnelles: dt.p., pour diététiste professionnelle, R.P.Dt., pour Registered Professional Dietitian, P.Dt., pour Professional Dietitian, R.D. ou R.Dt., pour Registered Dietitian, et R.D.N., pour Registered Dietitian Nutritionist.

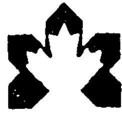
## Des experts de la nutrition en pleine action

Le savoir-faire des diététistes-nutritionnistes s'exerce tant en nutrition thérapeutique qu'en nutrition préventive et en gestion de l'alimentation, auprès des individus, des groupes, des institutions, des organismes et de la communauté. Les diététistes-nutritionnistes participent activement à des équipes de gestion, de soins de santé, de recherche et de publicité et mise en marché.

En fait, on retrouve des membres de l'ACD dans tous les secteurs de l'alimentation et de la santé au Canada: les centres hospitaliers et centres d'accueil le réseau de santé communautaire, l'agriculture et l'écologie, les services alimentaires et la restauration, la recherche, l'enseignement, les médias d'information, l'industrie alimentaire, les gouvernements municipal, provincial et fédéral, de même que les services aux consommateurs.




Société canadienne d'hypothèques et de logement



Canada Mortgage and Housing Corporation

EDMONTON

Avis aux investisseurs

OCCASION D'INVESTISSEMENT

OCCASION D'INVESTISSEMENT

• Pas de régie de loyers

• Les acheteurs admissibles sont couverts par l'assurance-prêt hypothecaire LNH.



**WARWICK APARTMENTS**
**12004, 12008, 12012, 12016, 12020 - 162 ave.**
**EDMONTON**
**(ALBERTA)**

*Nº de réf 6440/E8-30*

- Deux immeubles d'appartements de trois etages
- 60 logements 6 - une chambre, 48 - deux chambres, 6 - trois chambres
- Chaque logement un refrigerateur, une cuisinière et un lave-vaisselle
- Total de 10 laveuses et 10 secheuses (appartement à l'ensemble residentiel)
- Les services sont factures separement pour chaque logement
- Situe pres d'un parc public et a proximite de tous les services du quartier
- Possibilite de revenu locatif total par annee 25 410 $

**Prix de vente minimal admissible: 1 720 000 $**

Pour plus d'information, tel que les conditions générales d'admissiblite ainsi que notre prospectus, téléphonez ou ecrivez sans tarder a l'adresse suivante en precisant le numero de reference

**Société canadienne d'hypothèques et de logement**
**Pièce 300**
**410-est 22e Rue**
**Saskatoon (Saskatchewan)**
**S7K 5T6**
**Tél: Mlle. S. Pilling, (306) 975-5133, ou**
**Mlle. L. Swistun, (306) 975-4008**

**Date limite:** Les offres doivent nous parvenir au plus tard le 13. avril 1988 a 14 h heure de Saskatoon

Question habitation, comptez sur nous SCHL

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

## DÉCISION

Décision 88-141. **Rogers Cable T.V. Limited («Rogers»)** Secteur de Calgary et Crossfield (Alta.). APPROUVÉ - Autorisation de modifier les signaux de CBRT, CFCN-TV et CFAC-TV Calgary distribués par l'entreprise de la Rogers dans le secteur de Calgary de sa zone de desserte autorisée, afin de permettre la substitution de certains messages publicitaires. Cette autorisation ne vaudra que pour le reste de l'actuelle période d'application de la licence, soit jusqu'au 30 septembre 1988.

**Où puis-je lire les documents du CRTC?** Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèque publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada



Office national des transports du Canada
National Transportation Agency of Canada

Office national des transports du Canada

## AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

L'Office national des transports du Canada (ONT) tiendra une audience publique à Winnipeg, au Manitoba, le 23 mars 1988 pour entendre les Western Crushers qui ont demandé l'autorisation, en vertu de l'article 47 de la **Loi sur le transport du grain de l'Ouest,** d'interjeter appel des accords proposés pour la réduction des taux pour la campagne agricole 1988-1989, conclus par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et Canadien Pacifique Limitée et par les expéditeurs de grain participants.

Si l'autorisation d'interjeter appel est accordée par l'ONT, celle-ci se mettra à la tâche d'entendre l'affaire en vertu des articles 59 et 63 de la **Loi nationale de 1987 sur les transports,** S.C. 1987, ch. 34.

L'audience publique sera tenue mercredi, le 23 mars 1988 à 10h de l'avant-midi au Delta Ballroom. 11e étage de l'hôtel Delta Winnipeg, 288, ave. Portage, Winnipeg (Manitoba).

Les personnes qui ne peuvent assister à l'audience pourront présenter leurs commentaires, en français ou en anglais, au moins dix (10) jours avant la date de l'audience, en les faisant parvenir à:

Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

**avec copie à:**

M. Grant H. Nerbas
Procureur général adjoint
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
123, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P8

Mr. W.F. Smith
Conseil général
Canadien Pacifique Limitée
100-181 ave. Higgings
Boîte 7000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E9

M. Marshall E. Rothstein
Aikins, MacAuley & Thorvaldson
Avocats et solliciteurs
30e étage, 360, rue Main
Tour Commodity Exchange
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1

Les personnes qui le désirent pourront présenter leurs commentaires sur l'affaire précitée au cours de l'audience.

Toute personne projetant de soumettre une présentation écrite devra avoir, lors de l'audience, un minimum de vingt (20) copies disponibles pour distribution.

Tout participant qui désire prendre la parole devant le Panel doit en aviser le Greffier 30 minutes environ avant le début de l'audience.

Toute personne ayant besoin d'installations ou de services spéciaux à l'audience devra informer la soussignée le plus tôt possible.

Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
Tél.: (819) 997-7046
Télex: 053-4254

Canada



# La Chronique sur l'Impôt

**Je me suis marié en décembre dernier. Puis-je demander l'exemption de marié(e) pour toute l'année 1987 même si j'ai été marié à peine un mois?**

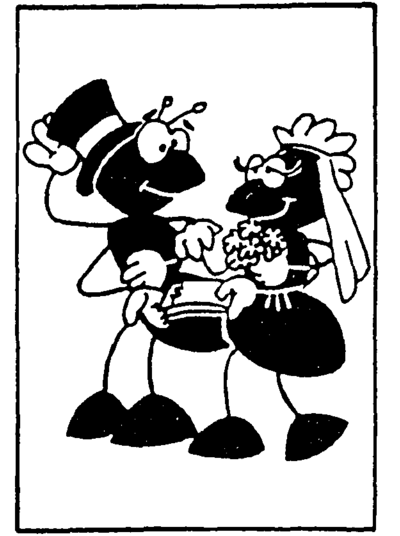
Vous pouvez demander le plein montant de l'exemption de marié(e), pourvu que le revenu net gagné par votre conjoint **pendant toute l'année** ne dépasse pas la limite permise.

Lorsque votre conjoint et vous remplirez vos déclarations, inscrivez la date de votre mariage dans l'espace prévu à cette fin à la page 3 et indiquez votre état civil à la page 1. En outre, chacun d'entre vous doit indiquer le nom de son conjoint et son numéro d'assurance sociale dans les espaces prévus à cet effet.

Si d'autres changements doivent être apportés (par exemple, un nouveau nom de famille, une nouvelle adresse pour vous deux), assurez-vous que les renseignements fournis dans la section de l'identification de vos deux déclarations sont complets.

**Mon conjoint ne reçoit que la pension de sécurité de la vieillesse comme revenu. Dois-je l'inclure dans le calcul de l'exemption de marié(e)?**

Certainement. La pension de la sécurité de la vieillesse, l'allocation de conjoint, le supplément du revenu garanti et les indemnités pour accidents du travail et les prestations de bien-être social doivent être inclus dans le calcul du revenu de votre conjoint pour l'exemption de marié(e). Toutefois, certaines autres sommes n'ont pas à être incluses dans le calcul du revenu de votre conjoint. Consultez votre guide général d'impôt.

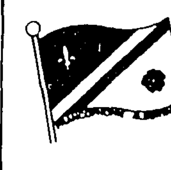


**J'ai une femme et deux enfants âgés de moins de 18 ans qui n'ont aucun revenu. Quelles exemptions personnelles puis-je demander pour eux?**

Vous réduirez sans doute votre revenu imposable et par le fait même votre impôt en demandant l'exemption personnelle de marié(e) à l'égard de votre conjoint et l'exemption pour personnes à charge à l'égard de vos enfants. Votre déclaration d'impôt sur le revenu indique combien vous pouvez demander pour chaque personne à votre charge.

Toutefois, si vous ne résidiez pas au Canada durant toute l'année et que vous ne receviez pas de revenus de source canadienne durant la période où vous étiez non-résident, vous devez calculer vos exemptions personnelles au PRORATA. Cela signifie que vous ne réclamez que la fraction des exemptions selon le nombre de jours sur 365 où vous résidiez au Canada. Vous devrez donc effectuer l'opération suivante : le montant de chaque exemption personnelle multiplié par le nombre de jours où vous étiez résident au Canada divisé par 365. Pour de plus amples renseignements, demandez à votre bureau de district d'impôt de vous envoyer le «Guide d'impôt sur le revenu des immigrants et émigrants».

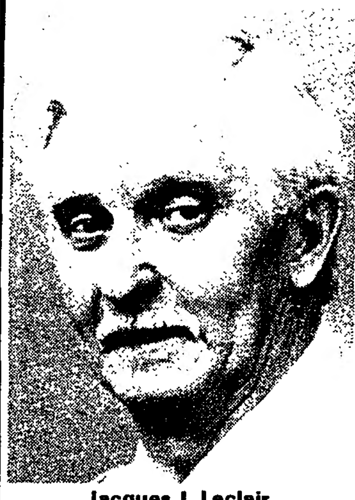




**Il y a une variété d'activités francophones.**

**Y participez-vous?**

## REMERCIEMENTS



**Jacques L.Leclair**
**1925 - 1988**

Madame Imelda Leclair et ses enfants désirent remercier les prêtres qui présidèrent aux funérailles de Jacques, décédé subitement le 29 février 1988. Merci à tous les participants aux divers ministères et à tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie; soit par offrandes de messes, fleurs, messages de condoléances, visites ou assistances aux obsèques.

Merci aux Dames de la paroisse de l'Immaculée-Conception qui ont préparé le goûter et aux amis qui offrirent de la nourriture et de nombreux autres services. Des offrandes peuvent toujours être adressées à Alberta Heart and Stroke Foundation au 10235, 124e, Edmonton (Alberta) T5N 9Z9

• *Agriculture*

# Les pieds dans les... tulipes!

Ces temps-ci, des inspecteurs d'Agriculture Canada sont en Hollande, où ils examinent des milliers de bulbes de tulipes afin de s'assurer qu'ils sont exempts d'insectes et de maladies avant leur exportation au Canada.

«Ces voyages bi-annuels d'inspection de tulipes en Hollande remontent aux années 1950», déclare Dave Gray, directeur adjoint de la Section des programmes d'importation, à la Division de la protection des végétaux d'Agriculture Canada.

«À cette époque, explique M. Gray, des exportateurs hollandais expédiaient des végétaux à plusieurs centaines d'endroits au Canada. Non seulement était-il coûteux de faire des inspections dans un si grand nombre d'endroits, mais cela voulait dire que tous les ravageurs alors découverts étaient déjà entrés au pays et devaient faire l'objet de mesures de lutte ici même. Grâce à la pré-inspection, les inspecteurs peuvent maintenant examiner les marchandises en vrac dans près de 25 endroits en Hollande, de sorte que les problèmes de contrôle phytosanitaire ne dépassent pas les frontières du pays.»

La prévention de l'introduction de parasites des plantes au pays constitue une part importante du mandat d'Agriculture Canada. En effet, les végétaux peuvent héberger des bactéries, des champignons, des virus et des insectes susceptibles de faire des ravages dans l'agriculture canadienne.

Par exemple, le nématode doré, organisme terricole microscopique, présenterait une menace pour les producteurs canadiens de tomates et de pommes de terre s'il parvenait à s'établir dans la partie centrale du Canada. Comme mesure de prévention, les inspecteurs d'Agriculture Canada exigent que tout végétal qui entre au pays soit totalement propre et exempt de terre.

Bon an mal an, les jardiniers canadiens plantent plus de 250 millions de tulipes, de lys, de narcisses, de dahlias, de bégonias et d'autres plantes. En tout, les inspecteurs examinent quelque 130 variétés chaque année.

Non seulement ces voyages d'inspection des tulipes en Hollande réduisent-ils le nombre d'endroits à inspecter mais il en coûte moins cher pour maintenir le système d'inspection. Les frais de voyage et de logement des inspecteurs et leurs dépenses quotidiennes reliées au travail sont en effet payés par l'association hollandaise des exportateurs de bulbes de tulipes.

Ces derniers sont assurés que leur cargaison répond aux exigences de la réglementation canadienne avant de quitter la Hollande; de cette façon, ils sont exemptés des dépenses inhérentes à un refus possible de leur cargaison par le Canada.

Selon M. Gray, c'est un système qui satisfait tout le monde. Les jardiniers sont assurés d'obtenir des végétaux exempts de maladies et de parasites, l'agriculture canadienne est par le fait même protégée et les exportateurs hollandais y trouvent également leur compte.